

ANALYSE DES SYSTEMES DE MARCHÉ ET CHAÎNES DE VALEUR EN REPUBLIQUE DU CONGO



**OPPORTUNITES ECONOMIQUES EN FAVEUR DES REFUGIES ET
DES POPULATIONS HOTES DANS LE DEPARTEMENT DE LA
LIKOUALA**

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE :

Vente de produits maraichers à Bétou, Likouala, République du Congo /UNHCR ©

Armand Christ Kiyaloulou

Table des matières

RÉSUMÉ 5

Chaîne de valeur poulets de chair et pondeuses	7
Chaîne de valeur « transformation de lait »	8
Chaîne de valeur maraichage : production et vente oignon	8

1. Introduction 9

1.1. Projet Lisungi	11
1.2. Assistance technique du HCR	12
1.3. Justificatif et objectifs de l'analyse	12

2. Méthodologie 14

2.1. Analyse exploratoire et documentaire	14
2.2. Techniques et outils de collecte de données	14
2.3. Collecte de données	15
2.4. Méthode de collecte	15
2.5. Échantillonnage	16
2.6. Outils de traitement et d'analyse des données	16
2.7. Les zones d'intervention	18
2.7.1. Le Chef-lieu Enyellé	18
2.7.2. Le Chef-lieu Betou	18
2.8. Les limites de l'étude	19

3. Filières et chaînes de valeur retenues 19

3.1. Les secteurs et filières porteuses	19
3.2. Les chaînes de valeurs retenues	23
3.3. La chaîne de valeur poulets de chair et pondeuses	23
3.4. Chaîne de valeur « transformation de lait »	26
3.4.1. Les acteurs de la chaîne de valeur du lait	27
3.4.2. La rentabilité de la chaîne de valeur transformation de lait.	28
3.4.3. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.	29
3.5. Chaîne de valeur maraichage : production et vente oignons	29

3.5.1. L'offre	30
3.5.2. La demande	31
3.5.3. Rentabilité de la chaîne de valeur	31
3.5.4. Analyse des contraintes et opportunités	31

4. Analyse du groupe cible : accès aux ressources, respect des droits des réfugiés et du travail dans les chaînes de valeur³²

4.1. Motivation pour les chaînes de valeurs identifiées	33
4.2. Les principaux défis et contraintes	33
4.2.1. L'accès au foncier	34
4.2.2. L'accès aux petits matériels agricoles, fonds de roulement et intrants agricoles	34
4.2.3. L'accès aux services d'appui (information, financement, coaching/mentorat)	34
4.3. Respect des droits des réfugiés et du travail dans les chaînes de valeur	38

5. Opportunités d'intervention et modalités d'intervention 39

5.1. Opportunités d'intervention	39
5.2. Montage de la coopérative de poulet	39
5.2.1. Montage de la coopérative de vente de lait	42
5.2.2. Montage de la coopérative maraichère de Enyelle	42

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS 43

6.1. Conclusions	44
6.2. Recommandations	44

RÉSUMÉ

Depuis avril 2021, à la demande du gouvernement, le HCR fournit une assistance technique à l'Unité de gestion du projet de protection sociale Lisungi, pour soutenir la mise en œuvre du déploiement, en particulier dans le département de la Likouala, où le HCR est présent depuis longtemps pour soutenir les réfugiés et les communautés d'accueil.

Le projet inclut des transferts monétaires répartis entre deux composantes visant à la subsistance ainsi qu'au développement d'activités génératrices de revenus. L'objectif des transferts monétaires 'AGR' est d'accroître la productivité et l'accès au crédit, de promouvoir et donner aux destinataires les moyens d'agir par le biais de la fourniture des activités génératrices de revenus, ainsi que des mesures d'accompagnement notamment : i) l'achat d'intrants pour la culture de jardin et l'agriculture de subsistance ; ii) la constitution de groupes d'épargne ; iii) l'adoption d'autres moyens de production et ou de subsistance, notamment l'achat de petits matériels, la promotion des techniques améliorantes de jachère et iv) des activités de renforcement des capacités.

Compte tenu de la complexité et de la durée de nombreuses situations de déplacement forcé d'aujourd'hui, qui se produisent souvent dans des contextes fragiles, le modèle humanitaire d'assistance ne paraît pas viable à long terme et les déplacements forcés nécessitent une réponse de développement afin de lutter contre la pauvreté et autres défis de développement de manière durable et inclusive. C'est dans cette optique que le HCR a recruté un consultant afin de fournir des apports techniques et conseils pratiques aux parties prenantes du projet, notamment pour aider à (i) l'identification des goulots d'étranglements, (ii) proposer des solutions idoines et innovantes qui mettent l'accent sur la durabilité, (iii) appuyer le système de suivi évaluation, (iv) développer le matériel de formation, et (v) offrir des activités et des exercices de formation/renforcement des capacités aux formateurs (« coach ») du partenaire de mise en œuvre chargés d'accompagner les bénéficiaires dans la préparation et la mise en œuvre du projet.

Le programme Lisungi prévoit d'appuyer deux (2) catégories d'AGR :

- ❑ *AGR individuelles* : Elles sont exercées par un individu (ou un ménage éligible, bénéficiaire ou non de transferts monétaires) ;
- ❑ *AGR en groupe* : Elles sont exercées par un groupe de ménages, bénéficiaires ou non de transferts monétaires (ou plusieurs familles) qui mettent ensemble les actions autour d'une activité.

Cet appui a permis de pallier la faible analyse des filières par les partenaires afin d'évaluer les contraintes et goulots d'étranglements existants susceptibles d'entraver l'inclusion socio-économique des réfugiés et des populations hôtes. Une analyse sectorielle et des chaînes de valeurs de certains produits apparaît nécessaire afin d'amener les bénéficiaires à s'inscrire durablement sur des filières porteuses.

L'objectif général de l'étude est de **réaliser une analyse des systèmes de marché, comprenant deux analyses distinctes mais interdépendantes** : (i) une évaluation socio-économique, ayant pour but d'établir un aperçu du profil du groupe cible (notamment les réfugiés et des populations d'accueil) et d'analyser l'environnement juridique et les fonctions d'appui disponibles pour les réfugiés et populations locales; (ii) une analyse de système de marché et, de trois, chaînes de valeur les plus porteuses : évaluer le potentiel de croissance, de cohésion sociale et de création d'opportunités d'affaires et d'emploi des filières sélectionnés.

L'étude a ainsi permis d'identifier des opportunités d'intervention pour le projet Lisungi et son partenaire UNHCR, notamment dans le développement des transferts monétaires AGR de groupe (TMAGR).

La méthodologie développée dans le Guide des Interventions d'Appui aux Moyens de Subsistance Axées sur le Marché en Faveur des Réfugiés (HCR, BIT, 2017) a été la principale démarche méthodologique pour la conduite de l'étude. Elle permet de faire une analyse systémique de marché (qui va au-delà d'une analyse classique de l'offre et de la demande) et s'inscrit dans une approche plus globale d'analyse de l'ensemble de l'écosystème (fonctions de soutien, règles et réglementations) qui entoure le marché afin d'identifier les meilleures opportunités d'intervention en faveur des réfugiés et des populations d'accueil. Les questionnaires de ce guide ont été, d'une part, adaptés au contexte du groupe cible de la région de la Likouala et, d'autre part, complétés à travers l'expérience de l'équipe terrain.

En lien avec la dimension socio-économique, l'étude a permis de :

- *Établir un aperçu du profil des réfugiés et population d'accueils (Pacs) selon un certain nombre de caractéristiques* : démographique, provenance, raison de déplacement, ethnie, langue, niveau d'instruction, expérience, moyen d'occupation actuelle, aspiration. Au 31 juillet 2022, on dénombre 36852 réfugiés venant principalement de la RCA, de la RDC et du Rwanda. Avant leur déplacement, leurs principales activités étaient l'agriculture, l'élevage, le commerce et la pêche.
- *Analyser la cohabitation entre réfugiés, et communauté d'accueil*. Il est ressorti des enquêtes menées auprès des réfugiés, les autorités communales (élus et agents) et la communauté d'accueil que les rapports sont globalement très bons. Un certain nombre d'indicateurs explique cela, à savoir : l'absence de conflits majeurs entre communauté d'accueil et réfugiés ; de nombreux réfugiés ne sont pas dans des camps(seules 2972 familles, soient 8443 femmes et hommes le sont) mais dans les villages et participent aux activités des communautés locales ; participation mutuelle aux événements sociaux ; absence de barrières spécifique à l'accès aux services sociaux de base existant (école, santé, eau, etc.) et aux ressources naturelles (pour la terre, moyennant location); etc.
- *le cadre normatif relatif au droit d'asile au Congo actuel relatif à la protection des réfugiés au Congo continue à souffrir, de manière structurelle, de plusieurs faiblesses essentielles à savoir* : (i) L'absence de vulgarisation de la loi de 2021; (ii) L'absence du décret d'application de la Loi de 2021 ;(iii) le manque d'autonomie du CNAR ; (iv) La mauvaise perception des réfugiés par les acteurs étatiques (encore perçus comme des « charges » ou des « éternels bénéficiaires d'assistance » au lieu d'être considérés comme de « potentiels acteurs économiques ») ; et (v) Le

manque de volonté politique (et/ou de ressources) pour le développement des zones enclavées où vivent l'essentiel des populations réfugiées au Congo ;

- *De même pour les réfugiés, il existe plusieurs instruments internationaux et nationaux qui régissent la protection des réfugiés* : Au niveau international, Il s'agit de : (i) Convention de 1951 et le protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés sont les principaux instruments du droit international des réfugiés ; (ii) la Convention de l'OUA de 1969 et (iii) la Déclaration de Carthagène de 1984 ; Au niveau national, on mettra l'accent sur, (iv) la Constitution congolaise 2015 (droit d'asile art 21, préambule) ; le (vi) le Décret No. 1978-266 du 1978 portant création d'un Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR) et Arrêtés sur les deux commissions (Éligibilité et Recours) et la (vii) Loi n° 41-2021 du 29 septembre 2021 fixant le droit d'asile et le statut de réfugié.

Le principal constat qui se dégage est la méconnaissance de l'ensemble de ces instruments par les acteurs au niveau local et en particulier par les réfugiés, toute chose qui les prive de la possibilité de faire valoir leurs droits et d'accéder aux services même en cas de violation.

Enfin sur le social et local, seules quelques formes mineures de préjugés, de discrimination due aux normes sociales ont été signalées par les différents acteurs (autorités communales, réfugiés) lors de nos enquêtes.

Au niveau de disponibilité et l'accès des réfugiés aux services de soutien (information, formation, financement, etc.), l'on note de manière générale, l'accès aux services de soutien est très limité aux réfugiés. En effet, l'étude a montré en exergue, qu'en dehors des appuis du projet d'assistance multisectorielle de l'UNHCR/AAREC, CNAR/TSF/Lisungi/AAREC/PAM/UNFPA aux réfugiés, il n'existe quasiment pas d'intervenants ou d'autres formes d'accompagnement qui facilitent l'accès des réfugiés aux différents services de soutien qui puissent les permettre de mettre en place des activités économiques ou de trouver un emploi décent.

En lien avec la dimension analyse des systèmes de marché et de chaînes de valeur, sur un échantillon de 136 personnes, l'étude a permis de confirmer les trois secteurs principaux qui intéressent les ménages sont l'agriculture (73%), l'élevage (13%) et le commerce (9%) à Enyelle, alors qu'à Betou la tendance est successivement, 27%, 36% et 29%. Elle a aussi permis d'identifier trois chaînes de valeurs (potentiellement porteuses) sur une demi-douzaine pour la région, telle que manioc, mais, arachide. Les filières poulet/œuf, la transformation de lait et le maraichage (oignons) ont ici été retenues.

Chaîne de valeur poulets de chair et pondeuses

Conformément aux « axes stratégiques à court et moyen termes du volet agricole du PND 2018-2022 l'élevage à cycle court, notamment l'aviculture, est retenue comme spéculation par excellence » et afin de contribuer au relèvement de la filière de l'élevage de la volaille dans le district de Betou, et compte tenu de la rareté du poulet et du coût élevé des œufs, la faisabilité économique et technique de l'élevage des pondeuses et de poulets de chairs a été analysée. Cette filière est quasi absente de la zone de l'étude, hormis quelques acteurs épars, peu organisés, ou la Likouala Timber qui dispose à titre privé, de pondeuses, prioritairement pour ses employés.

Les résultats de l'analyse sont encourageants dans la mesure où, dans le district de Betou, la rentabilité de cette filière est de 109% et 155%, successivement pour les poules pondeuses et poulets de chair. On retrouve les proportions de 97% et 33% à Enyelle. En outre, ils sont 100% à Enyelle à vouloir se

mettre en coopérative pour travailler ensemble sur cette chaîne de valeur contre 92% à Betou et sont aussi prêts à y contribuer financièrement sur fonds propres à hauteur de 24% pour un montant compris entre 50.000 et 100.000 à Betou et seulement 12%.

Chaîne de valeur « transformation de lait »

Des discussions avec les femmes bénéficiaires à Bétou des TMAGR ont fait ressortir que la transformation de lait pourrait contribuer à améliorer leur source de revenus. Compte tenu que les produits laitiers s'imposent comme la meilleure source de calcium de notre alimentation. Le yaourt est riche en calcium et participe à la croissance des enfants et à l'entretien du capital osseux et à la prévention de l'ostéoporose chez les adultes. Une vérification de la faisabilité technique, économique de l'approche à travers une analyse de la filière lait à travers la transformation du lait en poudre s'est avérée nécessaire car la collecte de lait est très faible dans la zone. Au niveau de la rentabilité, à Enyelle, cette filière est rentable, (+25% de rentabilité de capital), tandis qu'à Betou la rentabilité est de +44%. La raison de cette distorsion entre les deux communes est que les coûts d'acquisitions des ingrédients sont plus élevés à Enyelle (surtout la collecte du lait de vaches), alors qu'à Betou, on table en priorité sur le lait en poudre importé.

Chaîne de valeur maraichage : production et vente d'oignons

Pour donner suite aux discussions avec les bénéficiaires des TMAGR¹, la filière oignon a été identifiée comme pouvant grandement contribuer à améliorer leurs revenus. Le développement de la chaîne de valeur oignons devrait contribuer à réduire considérablement les importations d'oignons de Brazzaville ou des villes limitrophes, car permettra de rendre disponible les oignons une bonne partie de l'année. Ainsi l'analyse a mis en exergue une rentabilité de capital de 87% et de 130% successivement à Betou et à Enyelle. Cette tendance est confirmée par le fait que 43% des personnes interrogées sont prêtes à se lancer dans la production d'oignons à Enyelle et seulement 3% y adhèrent comme première intention. En plus de l'existence de soutien de la part d'un réfugié rwandais, de leur expérience et de la présence d'un expert en maraichage, cette filière a bénéficié dans le passé de l'appui de certaines structures comme AARREC – HCR.

Dans une perspective d'autonomisation et de renforcement des moyens de subsistance des groupes cibles, les interventions ci-dessous ont été formulées :

Le renforcement des capacités entrepreneuriales, techniques et matériels des groupes cibles dans les chaînes de valeur. Il s'agira des interventions de nature à inculquer l'esprit entrepreneurial, d'autonomie et les connaissances techniques d'une part ; et de favoriser (à travers des subventions de démarrage, sous forme de TMAGR de groupe) la création d'activités ou de microentreprises sur les 3 chaînes de valeur.

Le renforcement du niveau organisationnel des groupes cibles et de leur accès aux services. En effet, les groupes cibles manquent d'organisation autour des opportunités économiques et encore plus dans les chaînes de valeur prioritaire. Ce qui explique en partie leur niveau d'accès aux services de soutien. Il s'agira donc d'appuyer l'organisation des groupes cibles bénéficiaires, de favoriser la mutualisation des moyens et besoin, et d'encourager leur intégration dans les réseaux existants. Dans cette optique,

¹ Mission sur le terrain de l'équipe de coordination de UGP Lisungi au mois de juillet 2022

le projet Lisungi pourrait encourager la mise en place d'une association de transformation de lait, une production de poulet et des œufs (à Betou) et une de vente d'oignon (Enyelle).

En renforçant les capacités de négociation et d'accès à l'information des organisations, celles-ci auront les capacités à négocier les services de soutien nécessaire qui satisfont les besoins de leurs membres.

Le renforcement de l'accès aux services financiers adéquats à des conditions flexibles. Il s'agira de développer/négocier des partenariats durables, qui puissent survivre à l'après intervention, à travers le RBECAT, ou des structures mutualistes- AVEC (associations Villageoises d'Épargne et de Crédit, MUSO-Mutuelle de Solidarité), pour faciliter l'accès des organisations de groupes cibles plus fiables aux financements complémentaires à des subventions.

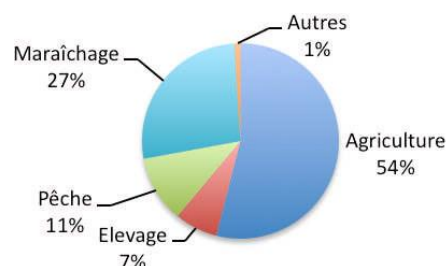
Ces interventions devront être mise en œuvre à travers un montage institutionnel favorable à l'autonomisation et la pérennité des organisations, activités et entreprises qui seront créées.

1. Introduction

Pays à revenu intermédiaire, l'économie de la république du Congo a longtemps été dépendant des revenus pétroliers et importe 80 % de vivres afin de couvrir ses besoins en nourriture. Sa population est estimée à 5,2 millions de personnes. Près de 51% de cette population vit en dessous du seuil de pauvreté évalué à près de 545 francs CFA par adulte et par jour.

Le Département de la Likouala (dont la capitale est la ville d'Impfondo, couvre une superficie totale de 66 044 km² et compte une population totale de 154154 habitants avec une densité de 2.33 hab. /km²)

est certainement le plus enclavé du Congo, avec comme caractéristique principale d'être couvert quasi-totalement par une forêt dense et des zones marécageuses. La densité de population y est extrêmement faible. Le taux d'occupation réel des sols par l'agriculture représente une partie extrêmement congrue du territoire et seulement le long des axes routiers publics ou forestiers et des principaux cours d'eau.



Le département de la Likouala a une vocation agropastorale indéniable et, est administrativement découpée en sept districts : Betou, Enyellé, Dongou, Impfondo, Epena, Bouanéla, Liranga.

La Likouala jouit d'un climat équatorial caractérisé par deux saisons : une saison sèche, de décembre à mai, et une saison de pluies, de juin à novembre. La température moyenne est de 27 °C et la végétation comprend une forêt dense humide, très riche en cours d'eau.

La situation alimentaire révèle une production locale basée sur le manioc et la banane plantain. Elle est souvent déficitaire, compensée de temps en temps grâce aux échanges avec les villages voisins de la RDC. En temps normal, ce sont les populations de villages voisins de la RDC qui approvisionnent en vivres les villages de la Likouala. Or, bon nombre de ces villages de la RDC bordant le fleuve se sont vidés de leurs habitants et certains marchés, essentiellement les marchés forains organisés en RDC, qui aidaient dans cette chaîne d'approvisionnement ont cessé d'exister à la suite des violences de dernières années.

La Likouala est le premier producteur de bois du pays et son économie tout entière repose sur l'exploitation forestière. Bien que la quasi-totalité du département soit attribuée en concessions forestières² à des exploitants privés ou en aires protégées, il existe des zones réservées au développement communautaire, disponibles et prêtes à être mise en valeur pour ces activités.

Trois principales activités sont exercées dans la Likouala : l'agriculture, la pêche, plus exercée en période des pluies abondantes, la chasse et la cueillette qui est l'apanage des peuples autochtones exercée souvent à petite échelle pour de besoins substantiels. Selon l'Enquête ESA, (2011), plus de 3/4 des ménages dépendent de l'agriculture et du maraîchage suivi de la Pêche et élevage. La superficie moyenne cultivée par ces ménages est de 0,5 hectare, susceptible de procurer une production propre pouvant durer 7 mois.

Les études réalisées ces quatre dernières années corroborent ces faits et relèvent que 70.2% des populations de la Likouala tirent leur moyen de subsistance dans le travail agricole. Et que pour leur subsistance³, 15.9 % de ménages exercent une activité économique, 61.9 % exercent deux activités

² La Likouala, tenant compte des besoins de jachères imposés par la plupart des sols, possède une capacité cultivable de 4 410 Km², soit la troisième du pays après la Bouenza et la Sangha. Cette superficie est toutefois grandement limitée par la présence de grandes zones forestières dédiées à l'exploitation du bois et aux zones inondées. En effet, les forêts sont protégées et les couts d'abattage des arbres freinent l'expansion agricole.

³ Monographie Likouala : étude sur le secteur agricole

économiques, 21.4% exercent trois activités économiques. Il existe également un taux de 0.8% de ménages qui n'exercent aucune activité.

L'enclavement de la Likouala est un des facteurs qui freinent les échanges avec les grandes agglomérations du Congo. À ce jour, aucune route digne de ce nom ne relie le Département de la Likouala aux grandes villes du pays, ceci s'explique par la rusticité du relief et de la végétation.

1.1. Projet Lisungi

En 2014, le Gouvernement de la République du Congo a lancé son projet de filet de sécurité sociale Lisungi, dans le but « d'établir les éléments clés d'un programme national de filets sociaux et de piloter un programme de transfert d'argent (CT) visant à améliorer l'accès aux services de santé et d'éducation pour les ménages les plus pauvres dans les zones participantes ». En août 2017, le gouvernement de la République du Congo s'est engagé à promouvoir l'intégration socio-économique des réfugiés et à améliorer la prestation de services de base pour les populations locales, par le biais de la lettre de politique de développement n° 609.17 / MPSIR / CAB. Dans ce contexte, un deuxième financement supplémentaire de 22 millions de dollars pour le Projet Lisungi a été accordé en 2020, financé par le sous-volet réfugiés de l'IDA 18. Ce financement additionnel permet d'entendre la couverture des activités du projet aux réfugiés et à leurs communautés d'accueil dans le département de la Likouala, à Brazzaville et à Pointe Noire, avec un ratio de 50%-50% de bénéficiaires réfugiés et Congolais. Au total, 4000 ménages doivent bénéficier de transferts monétaires conditionnels (TMC) à un suivi de santé des enfants et femmes enceintes, et à la présence à l'école, et 8000 ménages recevront des transferts monétaires en appui à la mise en œuvre d'une activité génératrice de revenu (TMAGR). A ceci s'ajoute un appui aux secteurs de la santé et de l'éducation ainsi qu'à la formation professionnelle. Il est important de noter que cette extension permet, pour la première fois, de déployer les activités du Projet Lisungi dans le département de la Likouala et, à l'échelle du pays, d'inclure les réfugiés comme bénéficiaires.

Le programme AGR vise à accroître la productivité et l'accès au crédit, à promouvoir et à donner aux destinataires les moyens d'agir par le biais de la fourniture des activités génératrices de revenus, ainsi que des mesures d'accompagnement notamment : i) l'achat d'intrants pour la culture de jardin et l'agriculture de subsistance ; ii) la constitution de groupes d'épargne ; iii) l'adoption d'autres moyens de production et ou de subsistance, notamment l'achat de petits matériels, la promotion des techniques améliorantes de jachère et iv) des activités de renforcement des capacités.

Le programme prévoit appuyer deux (2) catégories d'AGR :

- ❑ *les AGR individuelles* : Elles sont exercées par un individu (ou un ménage éligible, bénéficiaire ou non de transferts monétaires) ;
- ❑ *les AGR en groupe* : Elles sont exercées par un groupe de ménages, bénéficiaires ou non de transferts monétaires (ou plusieurs familles) qui mettent ensemble les actions autour d'une activité.

Les activités éligibles (Agriculture, élevage, pêche artisanale, artisanat, service, petit commerce) concernent les secteurs des biens et services ne nécessitant pas une technologie complexe et sobre en carbone.

1.2. Assistance technique du HCR

En avril 2021, la ministre des Affaires Humanitaires et de l'Action Sociale et la Représentante du HCR au Congo ont signé un accord d'assistance technique (AT) visant à appuyer le Projet Lisungi dans les débuts de sa mise en œuvre, en particulier dans la Likouala, où le HCR opère depuis longtemps.

L'objectif principal de l'assistance technique est d'appuyer le gouvernement dans l'inclusion des réfugiés et de leurs populations d'accueil dans les activités du Projet Lisungi et de fait, d'améliorer l'accès équitable aux services de santé et d'éducation dans la zone d'accueil des réfugiés et d'atteindre l'objectif de renforcer l'environnement de protection dans les zones ciblées.

Les objectifs spécifiques sont structurés de la manière suivante :

- (i) Assurer le partage des données du HCR relatives aux réfugiés pour faciliter le ciblage des ménages réfugiés par le Projet Lisungi dans les zones ciblées ;
- (ii) Renforcement des capacités des parties prenantes en termes de gestion des problématiques liées aux réfugiés pour s'assurer de la protection des droits des réfugiés, du respect du droit international, et de la bonne gestion des conflits intercommunautaires ;
- (iii) Appui à la campagne de sensibilisation des populations bénéficiaires, aux côtés de l'unité de l'Unité de Gestion de Projet (UGP) Lisungi
- (iv) Soutien à la supervision des activités du projet et formation des acteurs de suivi
- (v) Appui logistique à la mise en œuvre des activités ;

1.3. Justificatif et objectifs de l'analyse

Réduire la dépendance de l'aide humanitaire pour les personnes déplacées et les population hôtes, est un objectif largement partagé par l'ensemble des acteurs, notamment au vu de la pression qu'exercent les déplacements sur les ressources locales.

Compte tenu de la complexité et de la durée de nombreuses situations de déplacement forcé d'aujourd'hui qui se produisent souvent dans des contextes fragiles, on prend de plus en plus conscience que le modèle humanitaire de soins et d'entretien n'est pas viable à long terme et que le déplacement forcé nécessite une réponse de développement pour compléter l'aide humanitaire, la pauvreté et autres défis du développement de manière durable et inclusive.

Dans cette optique, pour générer une inclusion économique durable, les TMAGR devraient se baser sur une analyse approfondie de la demande actuelle, de produits et de services, ainsi que sur un examen des systèmes de marché dans lesquels les réfugiés et les populations d'accueils pourraient subvenir à leurs besoins.

L'approche préconisée dans cette étude est de faire une évaluation rapide des systèmes de marché (ERM) permettant d'identifier les secteurs présentant des opportunités économiques potentielles tant pour les réfugiés qu'aux communautés d'accueils, cela suppose de zoomer sur certaines filières jugées porteuses pour voir de bout en bout (de la production à la vente) en faisant ressortir le potentiel de croissance et de création de revenus. Intégrer les réfugiés et les populations d'accueils de façon durable au sein des marchés signifie les aider à faire partie de systèmes de marché efficaces, en tant que producteurs, travailleurs et consommateurs.

L'objectif général de cette étude est donc d'analyser les chaînes de valeurs ciblées afin d'orienter les choix des bénéficiaires des transferts monétaires à investir vers des activités intégrées et vers des AGR collectifs à travers des organisations coopératives, associatives et mutualistes.

De façon spécifique, il s'est agi de :

- *Analyser la situation socio-économique des groupes cibles* : il s'agit d'établir un aperçu du profil du groupe cible (refugiés, personnes déplacées internes et communautés d'accueil) notamment son âge, son sexe, son niveau de formation, ses capacités, ses compétences, son expérience professionnelle, son statut juridique, ses activités génératrices de revenus actuelles ainsi que les principaux défis et contraintes. Aussi, il a fallu intégrer une analyse des relations et des conflits potentiels entre les différents groupes (réfugiés, personnes déplacées internes, communautés d'accueil, groupes ethniques, sexe et âge) ;
- *Faire une analyse rapide des chaînes de valeur ciblée (ARCV)* : Il s'agit de faire un bref diagnostic prenant en compte l'analyse du marché pour les trois chaînes de valeurs ciblées. Cette analyse a permis d'explorer les liens commerciaux existants et les opportunités d'emploi pour les réfugiés et les populations d'accueils. Cela a inclus un aperçu des services d'appui financier et commercial existants ainsi que les contraintes et des opportunités pour le développement économique du secteur ;
- *Analyser l'environnement juridique qui régit l'accès des réfugiés aux opportunités d'affaires et au marché du travail* : Cet objectif spécifique vise à analyser très brièvement l'environnement juridique qui régit l'accès des réfugiés aux opportunités d'affaires et au marché du travail à travers une évaluation des règles, normes et réglementations pertinentes. Cette évaluation a concerné également une analyse des règles informelles et des normes sociales qui affectent les réfugiés, et les relations avec la communauté d'accueil, pouvant attiser les griefs existants ou potentiels ;
- *Analyser le niveau d'accès aux ressources (finance, information, formation coaching) des groupes cibles* : Il est question d'évaluer les fonctions d'appui (l'accès au financement, à la formation technique et en gestion, à l'information, à l'orientation et au coaching, etc.) à la disposition du groupe cible. Ce qui a permis d'aboutir à une compréhension approfondie du type de soutien que les réfugiés, et les communautés d'accueil peuvent ou ne peuvent pas utiliser pour créer leurs moyens de subsistance ;
- *Evaluer les besoins en formation des partenaires de mise en œuvre des activités* : Il s'agit d'évaluer les besoins de renforcement de capacités institutionnelles pour d'éventuels partenaires de mise en œuvre, y compris les prestataires- AAREC, les centres de formation et les organisations locales,

qui peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de promotion des moyens de subsistance du groupe cible (incluant la promotion de la paix et de la cohésion sociale) ;

- *Faire des propositions sur les chaînes de valeur les plus porteuses* : l'objectif vise à identifier les sous-secteurs ou chaînes de valeur qui ont un potentiel de rentabilité, de croissance et de création d'opportunités d'affaires ou d'emploi décent pour le groupe cible. La finalité recherchée est de montrer que les 3 chaînes de valeurs sont rentables et peuvent promouvoir la création d'AGR durables pour les réfugiés et les communautés d'accueil.

2. Méthodologie

La méthodologie développée dans le Guide des Interventions d'Appui aux Moyens de Subsistance Axées sur le Marché en Faveur des Réfugiés (HCR, BIT, 2017) a été la principale démarche méthodologique pour la conduite de l'étude. Elle permet de faire une analyse systémique de marché (qui va au-delà d'une analyse classique de l'offre et de la demande) et s'inscrit dans une approche plus globale d'analyse de l'ensemble de l'écosystème (fonctions de soutien, règles et réglementations) qui entoure le marché afin d'identifier les meilleures opportunités d'intervention en faveur des réfugiés. Les questionnaires de ce guide ont été, d'une part, adaptés au contexte du groupe cible de la région de la Likouala et, d'autre part, complétés à travers notre propre expérience.

2.1. Analyse exploratoire et documentaire

Cela a surtout consisté à la collecte et l'exploitation de la documentation disponible et accessible au niveau l'UNHCR⁴, des partenaires (AARREC), puis auprès des bases de données Lisungi. Elle a démarré avec les trois guides développés par le BIT et UNHCR : i) comment concevoir, suivre et évaluer des résultats de paix dans les programmes d'emplois ; ii) Guide des interventions d'appui aux moyens de subsistance axées sur le marché en faveur des réfugiés ; iii) et le guide sur le développement de la chaîne de valeur pour un travail décent.

Cette phase a permis d'aboutir à deux résultats majeurs : (i) le point des données disponibles sur les aspects socio-économiques des groupes cibles et les filières porteuses et ; (ii) l'adaptation de notre méthodologie, les questionnaires et guide d'entretien pour la collecte de données manquantes.

2.2. Techniques et outils de collecte de données

Sur la base des données secondaires et des critères de sélections définis (potentiel de croissance et de création d'emplois ; pertinence pour le groupe cible et discussions avec la coordination de Lisungi) les

⁴ Schéma départemental d'aménagement de la Likouala, le Rapport de suivi et évaluation du Projet Lisungi dans le département de la Likouala 2e vague (UNHCR), évaluation approfondie de la sécurité alimentaire au Congo (Relief), Étude du Secteur Agricole – République du Congo, Monographie départementale de la LIKOUALA (relief)

trois filières porteuses et les chaînes de valeur ayant le plus de potentiel en termes d'opportunité d'affaire et de création d'emplois pour les réfugiés, et leurs communautés d'accueil ont été sélectionnées.

Sur la base des critères ci-dessus, des entretiens ont été conduits avec les organisations et services techniques (qui interviennent en faveur des réfugiés) pour faire le choix définitif des chaînes de valeur à promouvoir, et cela, dans l'objectif de renforcer davantage les moyens de subsistance desdits groupes cibles. Des rencontres ont été tenues avec toutes les parties prenantes qui interviennent ou qui offrent des services aux groupes cibles et aux acteurs des chaînes de valeur sélectionnée : autorités (Mairie), les services techniques (bureau de secteur agricole), institutions d'offre de services de soutien (AARREC-HCR, PAM, UNFPA) etc. Enfin, des entretiens individuels et/ou focus groupes ont été réalisés auprès des groupes cibles (réfugiés et PACs) et des acteurs directs des chaînes de valeur sélectionnées (producteurs et commerçants).

Ces entretiens et rencontres ont été réalisés à l'aide d'outils, de questionnaires et de guide d'entretien notamment : (i) Guide focus pour le groupe cible, (ii) Guide pour les intervenants et les fonctions de soutien, (iii) Guide pour les partenaires potentiels, (iv) Guide pour la mairie et le (v) guide compte d'exploitation.

2.3. Collecte de données

Elle a été mise en œuvre en cinq étapes :

- (i) Phase préparatoire : marquée par le partage de la note de cadrage entre les équipes de HCR et de Lisungi Betou ;
- (ii) Phase identification et formation des enquêteurs : il s'est agi de former les 4 enquêteurs sur les outils et sur la technique des collectes sur KOBO ;
- (iii) Phase de collecte des données : A cette étape, des données quantitatives et qualitatives ont été collectées pour des focus-groups, des entretiens individuels et une enquête fine ;
- (iv) Traitement, analyse des données et rédaction du rapport ;
- (v) Réunion de restitution et de validation du rapport avec l'équipe de Betou (ARREC, Lisungi et HCR).

2.4. Méthode de collecte

Deux approches essentielles ont été utilisées pour la collecte des données : une approche qualitative et une approche quantitative. Les discussions de groupes et les entretiens individuels appuyés d'observations ont été utilisés pour l'approche qualitative. L'approche quantitative quant à elle, a permis la collecte des données à travers un questionnaire structuré et validé après des pré-tests.

Les données collectées ont porté essentiellement sur les secteurs et métiers d'activités économiques en lien avec les chaînes de valeur des produits ciblés, les caractéristiques socioéconomiques des groupes cibles, l'accès aux ressources (matérielles et immatérielles), le cadre juridique en matière d'emploi/auto-emploi en république du Congo, les potentialités et les contraintes liées aux chaînes de valeur des produits ciblés, les besoins en formation des partenaires de mise en œuvre.

Egalement, les outils de collecte ont été digitalisés afin d'optimiser la qualité et la sécurité des données collectées. A ce titre, la plateforme en ligne KoboToolbox a été utilisée pour le déploiement du formulaire et la centralisation des données collectées. Par ailleurs, des comptes d'exploitation ont été réalisés pour chaque chaîne de valeur ciblée afin d'évaluer les marges bénéficiaires respectives et surtout les taux de rentabilité. Enfin, l'outil SWOT a été utilisé pour déterminer les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de chaque chaîne de valeur ciblée.

2.5. Échantillonnage

Les unités statistiques dans le cadre de cette étude sont : les groupes cibles (refugiés et populations hôtes) vulnérables potentiels bénéficiaires des TMAGR, les personnes ressources des chaînes de valeur respectives ciblées, les partenaires de mise en œuvre des activités du HCR et les autres acteurs intervenant auprès des groupes cibles.

La taille minimum requise de l'échantillon (n) pour le sondage d'opinion auprès des groupes cibles est de 90 unités et a été définie selon la formule⁵ : $n = \frac{PZ^2}{4m^2(P-1) + Z^2}$ où : P est la taille de la population de sondage, m est la marge d'erreur et z une constante dont la valeur est 1,96. la marge d'erreur retenue est de 5%. Toutefois, dans le but de réduire d'avantage la marge d'erreur, un échantillon de 136 individus a été retenu pour le compte des groupes cibles. La sélection des répondants a été faite sur la base d'un tirage aléatoire simple.

Quant aux entretiens individuels avec les partenaires, les acteurs clés des chaînes de valeur ciblées et les autres acteurs d'intervention, les unités ont été considérées dans leur intégralité compte tenu de leurs faibles effectifs.

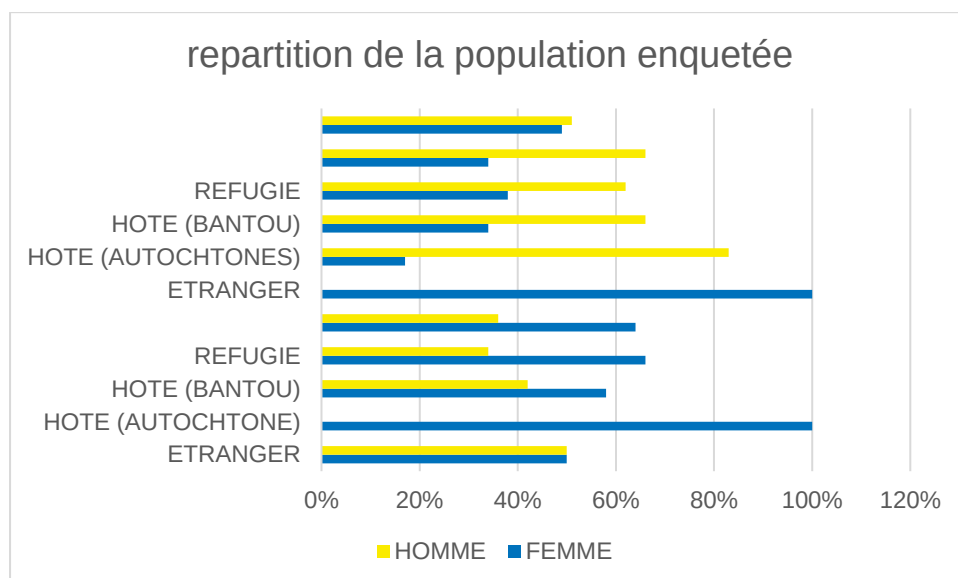
2.6. Outils de traitement et d'analyse des données

Les données centralisées sur la plateforme KoboToolbox ont été exportées et traitées avec le logiciel STATA 14. L'analyse quant à elle s'est servie des paramètres de la statistique descriptive comme la moyenne et la fréquence, illustrées par des tableaux ou des graphiques.

Le diagramme ci-dessus donne plus de détails sur l'échantillonnage en fonction des acteurs d'intérêt pour l'étude.

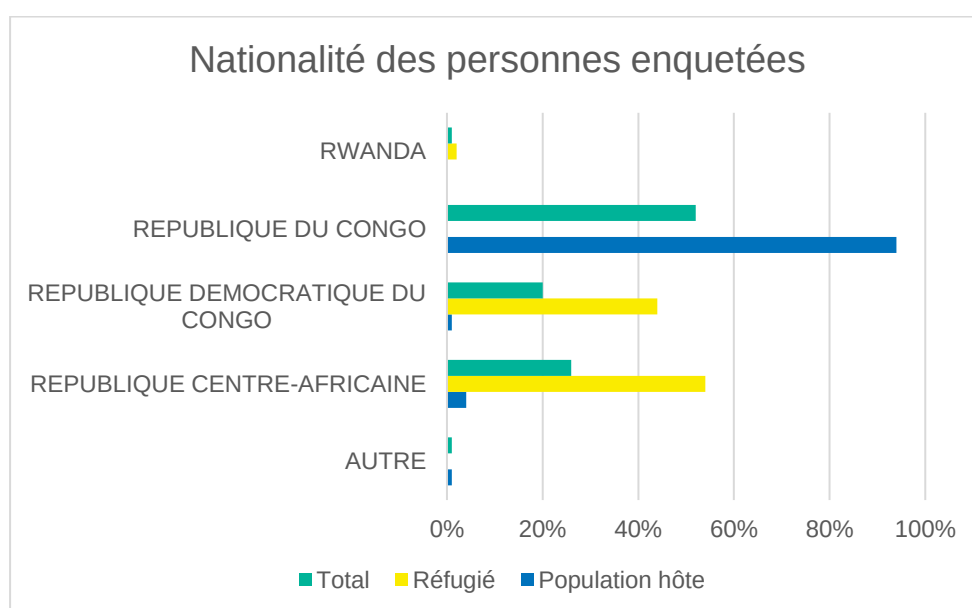
Graphique 1. Échantillon d'enquête

⁵ Rea L.M. et al., 1997.



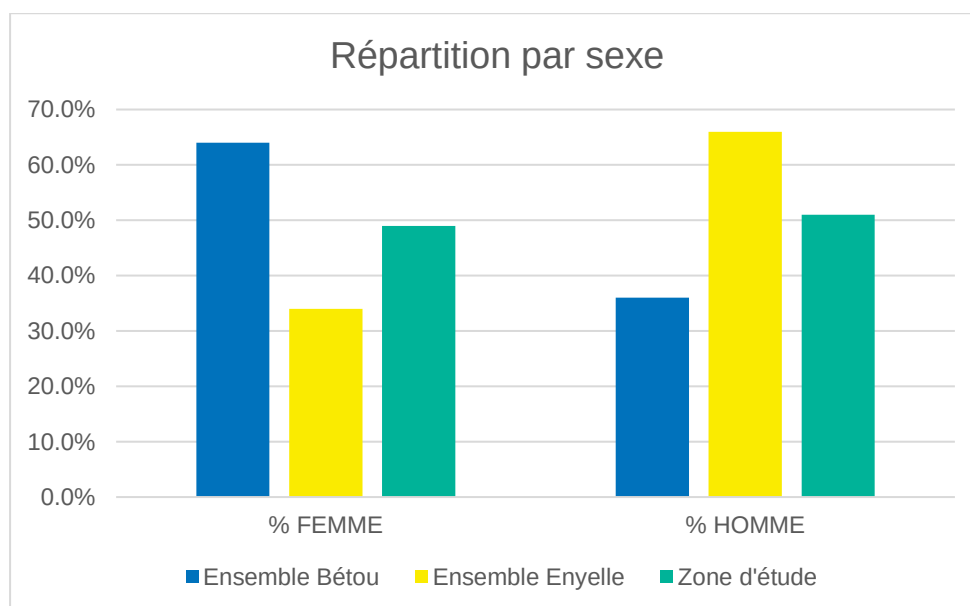
Ces enquêtes auprès des groupes cibles et acteurs directs des chaînes de valeur ont été conduites dans les zones à forte concentration des réfugiés et populations hôtes. Il s'agit de :

- Betou centre : ça mètre 1,2,3 et Moundzombo 1,2, 3, et Yendé 1, 2
- Enyelle centre : les quartiers 1, à 5.
- Plus de la moitié des enquêtés est de nationalité congolaise (52%), le reste quasiment constitué de réfugiés. Par ailleurs, bien que la situation soit meilleure du côté des réfugiés (17%), 28% des enquêtés n'ont reçu aucune éducation formelle.



Une présence presque équitable d'hommes (51%) que de femmes (49%) dans l'échantillon est observée. Ce qui justifie la prise en compte du genre au niveau des unités d'enquêtes. En revanche, le faible effectif de certains groupes comme les autochtones et les étrangers est dû à leur faible présence

dans la base de sondage disponible. En outre, beaucoup d'autochtones préalablement échantillonnés ont-ils été remplacés pour des raisons de non-identification sur le terrain.



2.7. Les zones d'intervention

2.7.1. Le Chef-lieu Enyellé

Situé au bord de la rivière Ibenga, Enyellé est un chef-lieu de district qui compte plus de 7000 habitants (2007). Enyellé est également une communauté urbaine dirigée et animée par un administrateur- maire. C'est l'unique communauté urbaine du département qui est dirigée par une femme. La communauté urbaine compte cinq (5) quartiers. Elle a abrité par le passé une société d'exploitation forestière (ITBL). La localité a des réels problèmes d'approvisionnement en eau potable et en électricité. En effet, le réseau électrique de la SNE est disponible, mais le service est intermittent et dépend du rythme d'approvisionnement en carburant. En matière d'adduction d'eau, la fontaine publique érigée au milieu de la ville ne fonctionne plus. Les principales infrastructures sont celles de la santé, de l'enseignement, de l'agriculture et de l'élevage, l'économie forestière, la douane, les impôts, la police, la gendarmerie et le marché.

2.7.2. Le Chef-lieu Betou

Betou, chef-lieu du district de Betou. Il est situé au bord du fleuve Oubangui. C'est une Communauté urbaine de plus de 11000 habitants. Elle est structurée en cinq (5) quartiers. Chef-lieu du district et communauté urbaine, la localité de Betou regroupe les administrations comme la santé, l'enseignement, l'agriculture, l'élevage, l'économie forestière, la douane, les impôts, la police, la gendarmerie et le marché. La localité dispose des infrastructures suivantes :

- Un complexe industriel de transformation de bois de la société Likouala Timber qui fournit l'eau et l'électricité dans certains quartiers et le Centre de Santé Intégré ;

- Centre d'apprentissage animé en partenariat avec l'église catholique, Likouala Timber et le ministère de l'enseignement technique ;
- Un centre de santé (le mieux équipé du département) intégré animé par un médecin et deux infirmiers et renforcé grâce à la présence du partenaire du HCR, à savoir TSF ;
- Un camp des réfugiés surnommé « 15 avril » où se trouve 8443 réfugiés, presque 2972 familles ;
- Berge fluviale non construite ;
- Un grand marché.

La zone d'opération de Betou regroupe plusieurs places de marchés : Impfondo, Dongou, Enyellé, Moualé, Thanry, et Betou. Notre évaluation a porté sur le marché de Betou centre, mais qui est interconnecté aux grandes agglomérations (Origine des biens) comme : Brazzaville, Ouessou, Pointe Noire, Douala, Kinshasa et Bangui.

Il existe des réseaux téléphoniques pour les activités et accessible par la route ou le fleuve (pour Betou), ainsi que plusieurs commerces. Les prix se fixent sur le marché grâce à la loi de l'offre et de la demande. Il existe un comité de marché qui régule les transactions et règle les différends entre fournisseurs / et ou clients dans toutes ces localités.

2.8. Les limites de l'étude

La réalisation de l'étude s'est heurtée essentiellement à deux grands défis. Premièrement, la quasi-absence de données secondaires actualisées sur le profilage des groupes cibles, et d'analyse de marché des principales chaînes de valeur retenue. Deuxièmement, la deuxième étape de collecte des données auprès des acteurs des chaînes de valeurs a seulement été conduit sur un petit échantillon de 100 personnes avec plus au moins une marge d'erreur de 10% et sur 5 jours.

3. Filières et chaînes de valeur retenues

3.1. Les secteurs et filières porteuses

Sur le plan de la production, l'agriculture et l'élevage constituent les deux principaux sous-secteurs de développement, chacun avec sa zone de prédominance. L'agriculture prédomine dans la Likouala (Betou, Enyelle, Daongou, Impfondo, Epena, Bouanela, Liranga). L'agriculture reste dominée par la production céréalière (manioc, maïs) et bananes, agrumes destinés à l'autoconsommation, les productions de rente (cacao). A Betou, les productions principales sont le maïs, le manioc, le soja, le paddy et les agrumes. A Enyellé, le manioc, le maïs, la banane, le palmier à huile et les agrumes.

Selon l'étude effectuée par AARREC, le sondage relatif aux études sur les secteurs porteurs auprès des autorités locales et des opérateurs économiques afin d'identifier les secteurs productifs, a été réalisé au moyen d'entretiens à Betou centre, Boyélé centre et port, Eboko, Ikpengbelé et Kpakaya. Les résultats de ce sondage sont résumés à travers le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Synthèse secteurs porteurs pour l'ensemble des localités

N°	secteurs	Nombre de personnes	%
1	Agriculture	33	57,89
2	Commerce	16	28,07
3	Élevage	4	7,02
4	Pêche	3	5,26
5	Artisanat	1	1,75
Total		57	100

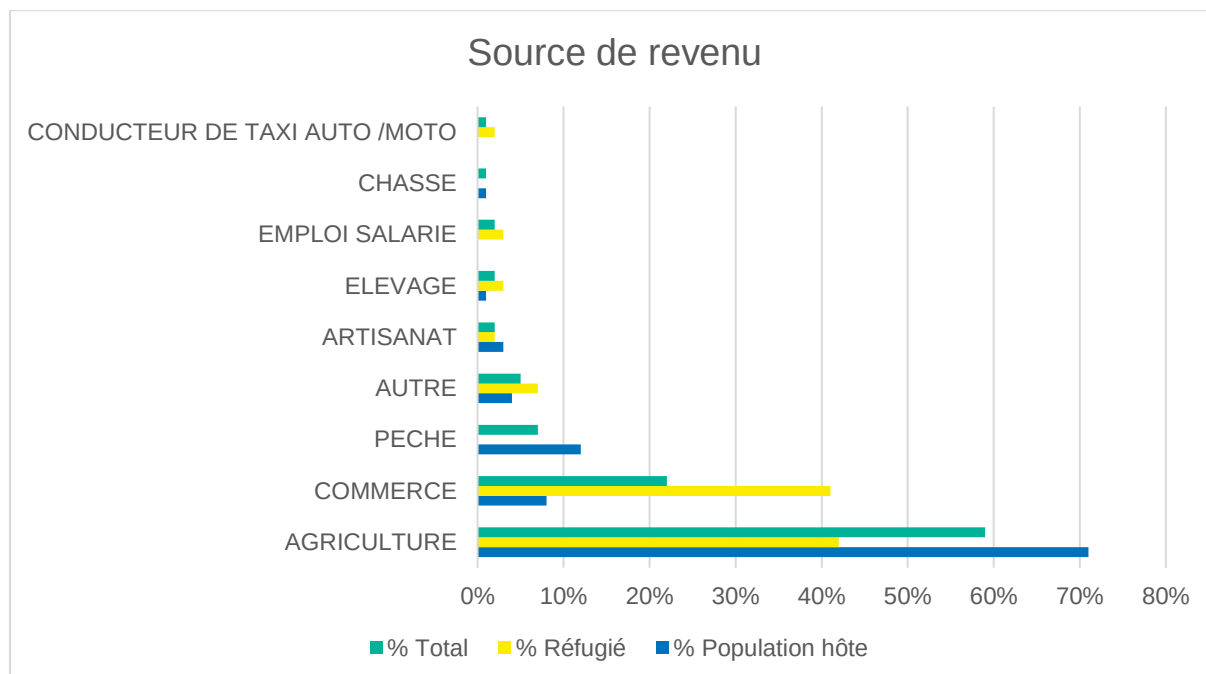
Cette tendance s'est confirmée lors de la première cohorte⁶ des TMAGR qui s'est principalement portée sur :

- L'agriculture : 2128 ménages (63,25%) ;
- Le petit commerce : 584 ménages (17,35%) ;
- L'élevage : 468 ménages (13,90%) ;
- La pêche artisanale : 117 ménages (3,47%) ;
- L'artisanat : 68 ménages (2,02%).

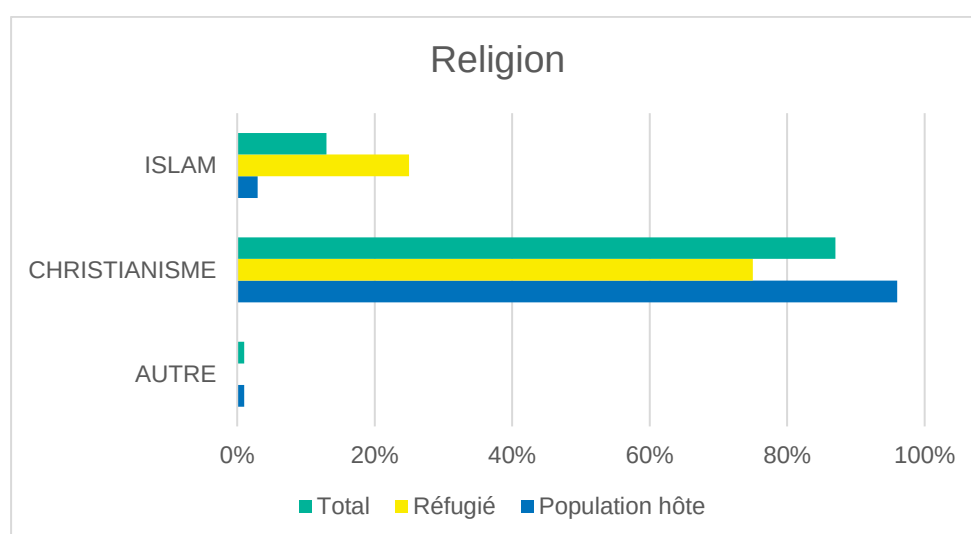
Ces chiffres sont très proches de l'enquête faite par le HCR entre avril et mai 2021 sur un échantillon de 350 bénéficiaires de TMAGR et qui a mis en exergue que 65% des bénéficiaires ont opté pour les activités agricoles, 12% pour le commerce et 6% pour l'élevage. Les bantous et les autochtones se sont orientés à 57% vers l'agriculture avec comme spéculation principale le manioc, tandis que seuls 25% des réfugiés trouvent le secteur attractif. Cela est sûrement dû au fait qu'il faille louer la terre pour les réfugiés pour pouvoir cultiver.

⁶ 3365 ménages dont 857 réfugiés (25,46%) et 2509 populations hôtes (74,54%).

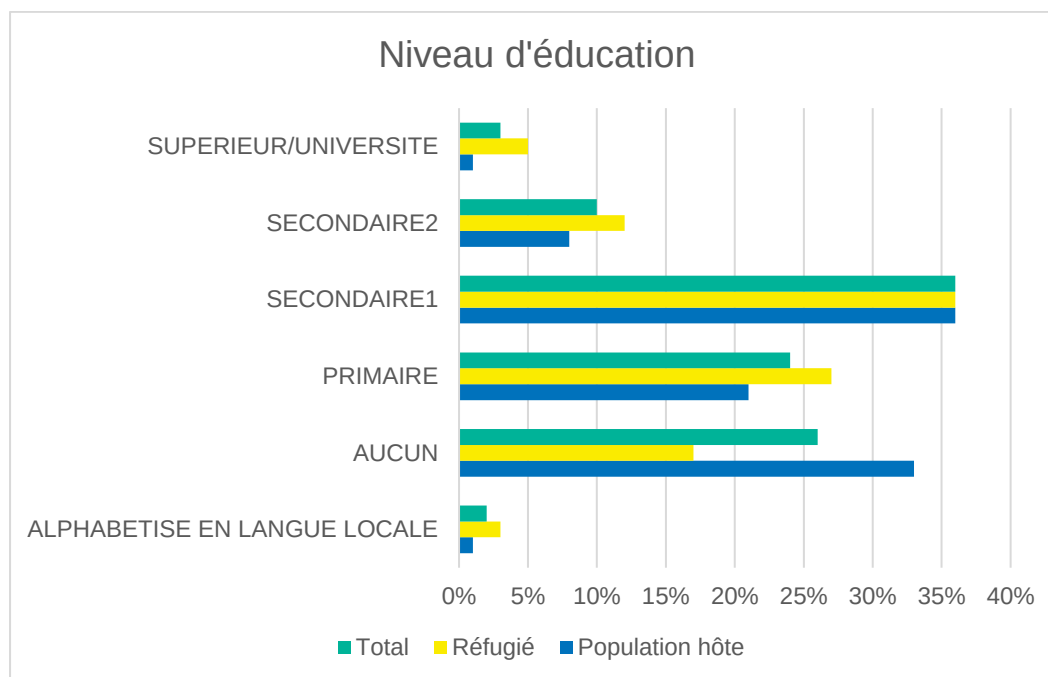
Rapport de suivi et évaluation du Projet Lisungi dans le département de la Likouala
2e vague Date de collecte des données : avril/mai 2022 Rapport : Juillet 2022



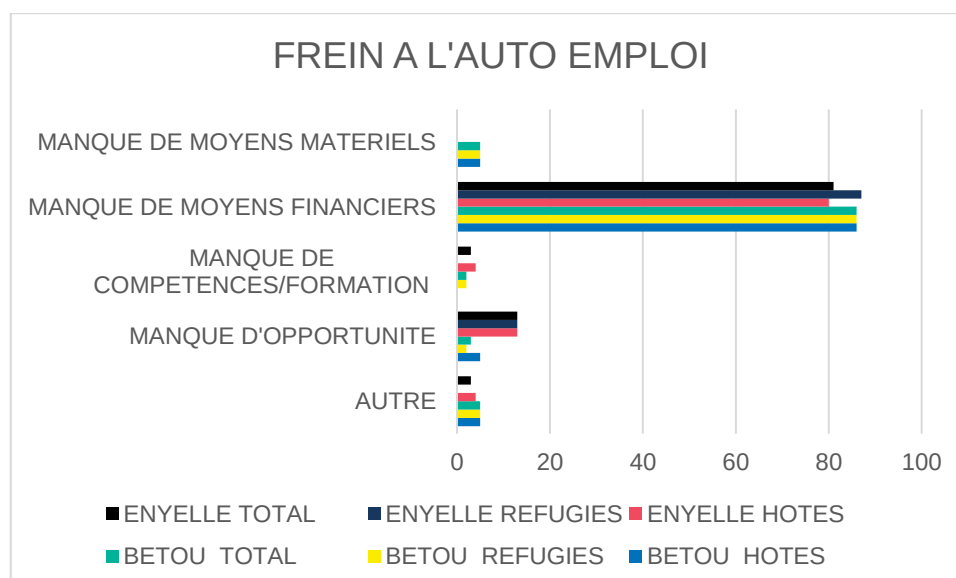
Alors qu'on retrouve des proportions inverses pour le commerce (49% des réfugiés), activité qui ne nécessite pas de contraintes particulières pour les détenteurs de TMAGR. En ce qui concerne l'élevage, 64% des réfugiés sondés avaient déclaré vouloir se lancer vers l'élevage, tradition acquise par surtout des réfugiés centrafricains. En termes d'éducation, le niveau de scolarisation, l'alphabétisation dans les langues locales et les religions pratiquées : la religion pratiquée est majoritairement le christianisme, 96% pour les populations hôtes et 87% pour les réfugiés.



En termes d'éducation il ressort que 33% de la population est analphabète contre 26% chez les réfugiés tandis que seuls 21% et 24% ont un niveau primaire et, 8% et 10% pour le secondaire.



L'enquête a aussi mis en évidence que ce qui les empêche de mener des activités d'auto, emplois, c'est souvent les moyens financiers (+84%) et le manque d'opportunités (+17%) et la précarité qui ressortent en première ligne.



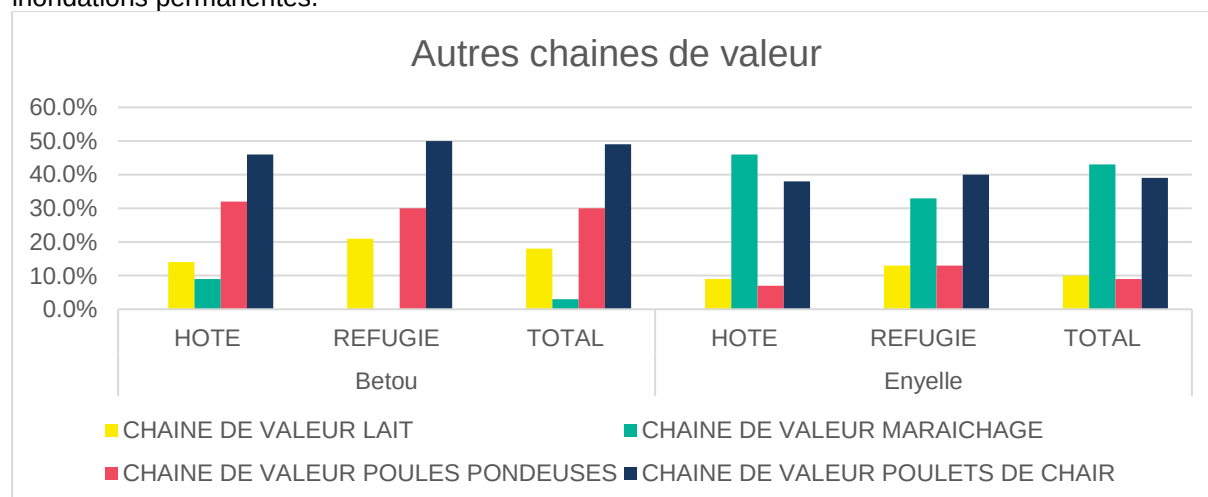
3.2. Les chaînes de valeurs retenues

Il s'agit de vérifier et d'analyser les tendances et les sous-secteurs qui ont du potentiel et pourrait générer des retombées économiques pour les bénéficiaires.

Les critères qui ont prévalu au choix des chaînes de valeur sont les suivantes :

- Les discussions de suivi des TMAGR avec le projet Lisungi et AARREC ;
- Le potentiel de création d'emplois ;
- La faisabilité des activités ;
- La rareté des produits visés sur le marché ;
- L'existence d'un marché pour le produit ;
- L'innovation et la diversification dans la mesure, où plus de 80% se concentrent sur l'agriculture et le commerce des biens et services ;
- Potentiel d'implication des groupes défavorisés (populations hôtes et réfugiés) ;
- Avantage comparatif de la production.

La priorité pour les sondés de Bétou est la filière poulet de chair (49%), suivie des poules pondeuses, laits transformés et maraichage (30%, 18% et 3%). Le faible rendement du maraichage du 15 avril est peut-être trop présent dans les esprits, compte tenu de la position très basse du site, sujette à des inondations permanentes.



A Enyelle, la majorité des sondés (43% et 39%) opterait pour les poulets de chair et le maraichage, notamment pour la filière oignon.

3.3. La chaîne de valeur poulets de chair et pondeuses

Dans le cadre des « axes stratégiques à court et moyen termes du volet agricole du PND 2018-2022, il est prévu le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles du ministère et

l'augmentation des capacités de production animale. Pour atteindre ces objectifs, l'élevage à cycle court, notamment l'aviculture, est retenue comme spéculation par excellence ».

Cette approche de la chaîne de valeur, voulue et soutenue dans le cadre de ce programme, vise l'amélioration de la situation de l'aviculture congolaise.

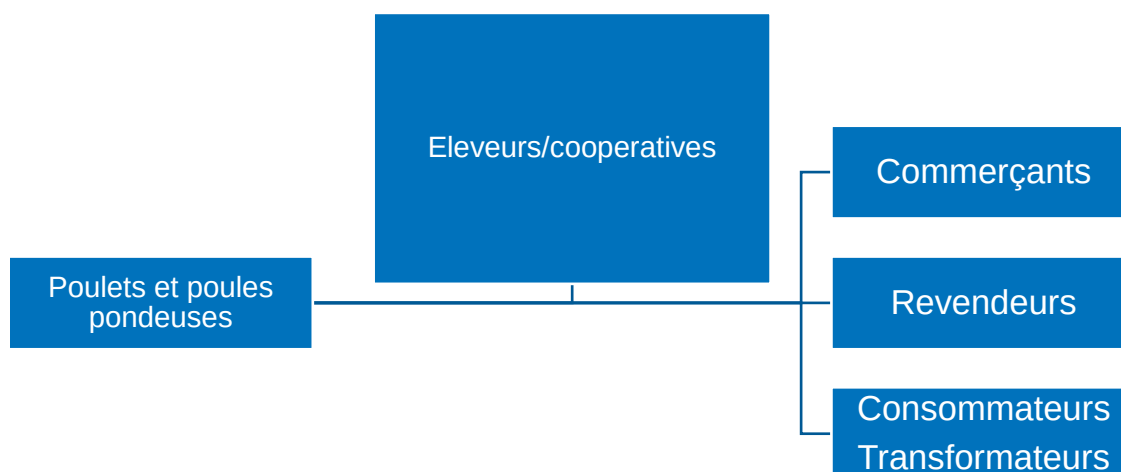
Pour contribuer tant soit peu au relèvement de la filière de l'élevage de la volaille dans le district de Betou, et compte tenu de la rareté du poulet et du coût élevé des œufs, nous nous proposons d'analyser l'élevage des pondeuses et de poulets de chairs.

Les acteurs de chaînes de valeurs de poulets peuvent être classés de la manière suivante :

Éleveurs de poulets/coopératives

Les commerçants ou les sociétés qui vendent les poussins et les aliments pour leur croissance sont pratiquement tous situés à Brazzaville.

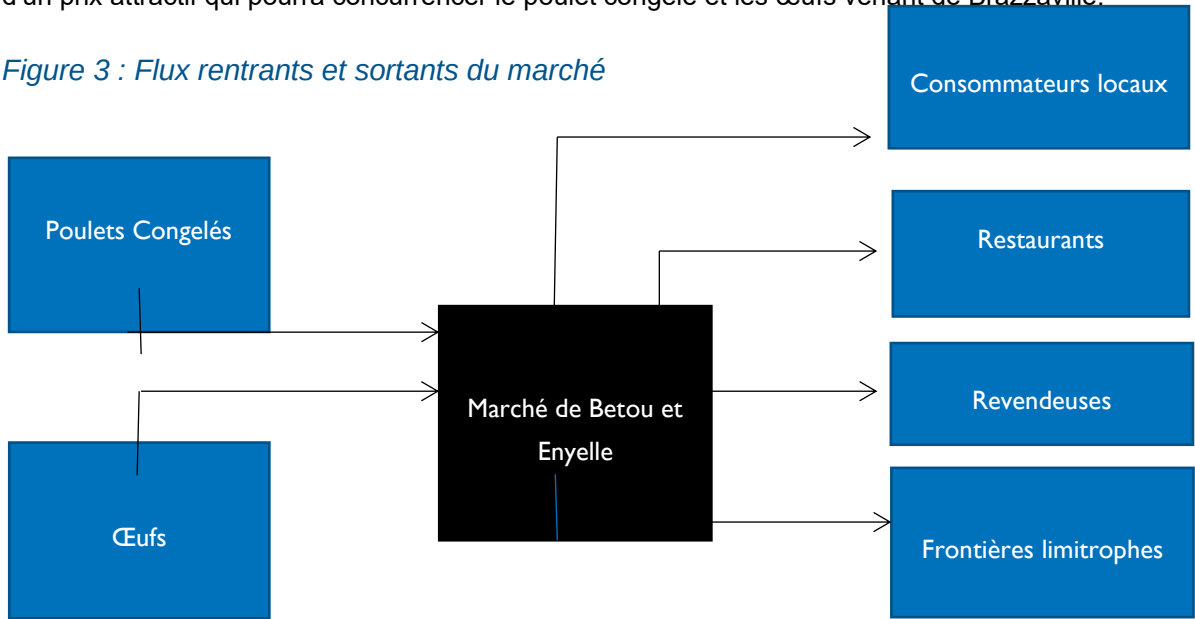
Figure 2 : Acteurs de la filière



Dans les communes urbaines de Betou et de Enyelle, le système de production pratiqué dans presque tous les ménages est traditionnel et villageois, en dehors de quelques privés qui ont installé leurs fermes avicoles, mais pas encore opérationnelles, faute de moyens. La seule ferme opérationnelle est celle de Likouala Timber qui se dit favorable à partager son savoir faire avec les futures coopératives avicoles. Quelques opérateurs (éleveurs et les commerçants) sont présents sur la chaîne à Enyellé, mais, ils ne sont pas organisés. Il serait important d'exploiter cela pour structurer l'exploitation de la volaille à l'intérieur et à l'extérieur de ces communes. L'autre point fort à développer est de profiter de la position stratégique de Betou qui à travers les relations transactionnelles avec les villes frontalières de la RDC et certains marchés centrafricains.

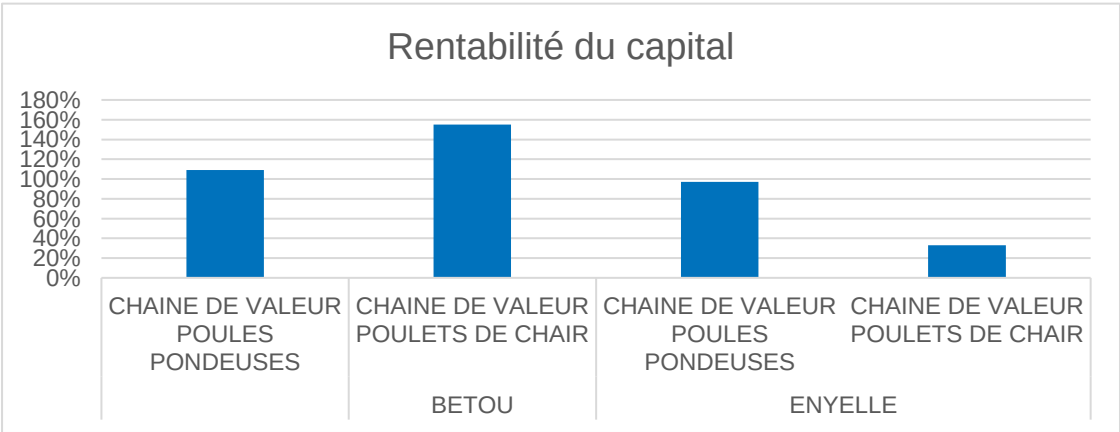
Autour de cette filière peuvent se greffer des vendeurs ou des semi-grossistes qui pourront revendre sur les marchés locaux. L'idée principale est que l'offre soit contrôlée par la coopérative et va disposer d'un prix attractif qui pourra concurrencer le poulet congelé et les œufs venant de Brazzaville.

Figure 3 : Flux entrants et sortants du marché



Les transformateurs de volailles sont essentiellement des rôtisseurs, des restaurateurs, les vendeurs de grillades ou qui font de l'omelette généralement situés dans les points stratégiques de la commune (marché, garage, le restaurant de Mokello, grande artère...) ; Selon les résultats de notre enquête, le compte d'exploitation du marché de volaille présente une rentabilité du capital (marge nette/couts fixes + variables) de l'ordre de 109% et de 155% à Betou pour les poules pondeuses et les poulets de chair.

Rentabilité des poulets et poules pondeuses



La rentabilité est également importante à Enyelle avec des surplus de +97% et de +33%. Il faut dire que les prix de poulet de case se vend entre 3500 et 4000 FCFA, et que le prix des œufs oscille entre 150 et 250 F pièce selon la loi de l'offre et de la demande sur le marché.

Analyse des forces et faiblesses de la filière volaille

Forces	Faiblesses
Le système de production avicole est essentiellement villageois est bien maîtrisé par les producteurs • Il y'a une bonne disponibilité du personnel d'encadrement • Il y'a une forte demande et pas de fournisseurs	• Insuffisance d'organisation des acteurs avicoles • Difficulté d'accès à alimentation adéquate et aux soins zootechniques et sanitaires appropriés • La non-maîtrise de la technique moderne de production avicole • Faible niveau de transformation dans la chaîne • Peu d'accompagnement des partenaires
Opportunités	Menaces
• Une filière de commercialisation de la volaille et ses produits très demandée capables de drainer, le long de l'année et à cout réduit, la volaille des lieux de production vers les centres de consommation • L'existence d'un marché locale dans les marchés de Betou et Enyelle et même au-delà • La volaille locale est souvent considérée comme bio • Potentiel de création d'emplois rentabilité financière • Possibilité de profiter du savoir-faire de Likouala Timber	• Existence des maladies aviaires qui pourraient nécessiter l'assistance d'un vétérinaire ; • Possibilités d'apparition de nouvelles pathologies ou épizooties dévastatrices pour la volaille • Introduction des poulets importés à faible prix avec la chaîne de froid qui est rompue plusieurs fois (1400km, 2 à 3 jours de voyage) et dangereux pour la santé. • Difficultés de trouver les produits anti venimeux.

3.4. Chaîne de valeur « transformation de lait »

Selon le bureau agricole de Betou, la production laitière bovine et ovine/caprine est très faible. L'élevage est en priorité destinée à la production de viande. La production de lait demeure faiblement valorisée. D'autre part, la demande de lait reste très faible (avec une consommation moyenne nationale de lait de 10 l/hbt/an selon une étude de ESA, 2011).

L'élevage est avant tout une activité d'appoint pour les ménages. En raison de cette faiblesse de valorisation du lait frais, les opportunités d'affaires restent limitées. La seule alternative est de compléter cela par du lait en poudre importé. Mais seulement le cadre de la diversification et du fait que 14% des demandeurs de TMAGR veulent faire de l'élevage, cela peut conduire à un effet d'entraînement de l'offre de lait.

En amont, des discussions avec les femmes bénéficiaires à Betou des TMAGR ont fait ressortir que la transformation de lait pourrait contribuer à améliorer leur source de revenus. Compte tenu que les produits laitiers s'imposent comme la meilleure source de **calcium** de notre alimentation et que le yaourt en est riche, tout en participant à la croissance des enfants, à l'entretien du capital osseux et à la prévention de l'ostéoporose chez les adultes.

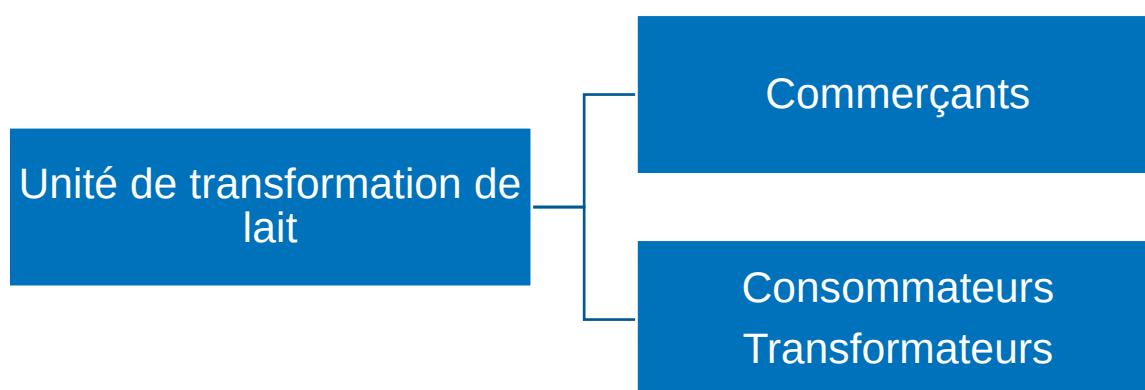
Nous avons voulu vérifier la faisabilité de l'approche filière lait dans le cadre de la mise en place d'une unité agropastorale de transformation de lait autour d'une coopérative.

3.4.1. Les acteurs de la chaîne de valeur du lait

La production de lait à usage de vente de lait frais est très faible. Des groupements de producteurs sont présents sur certains sites mais il s'agit surtout de l'élevage pour consommation familiale. L'enquête a pu identifier quelques producteurs (Teddy Dehoumbe, Kallo Pulchérie), mais les liens avec les acteurs indirects sont très faibles. L'alternative pour cette filière yaourt est de se tourner vers le lait importé en poudre qui sera transformée.

Les fournisseurs : ce sont les commerçants de la place qui importent la quasi-totalité des produits de Brazzaville : yaourt nature, sucre, sucre vanille, pots jetables, papier aluminium, cuillères jetables.

Figure 4 : Acteurs du marché



Ces fournisseurs et commerçants sont aussi connectés avec les villes frontalières de la RDC et de la RCA.

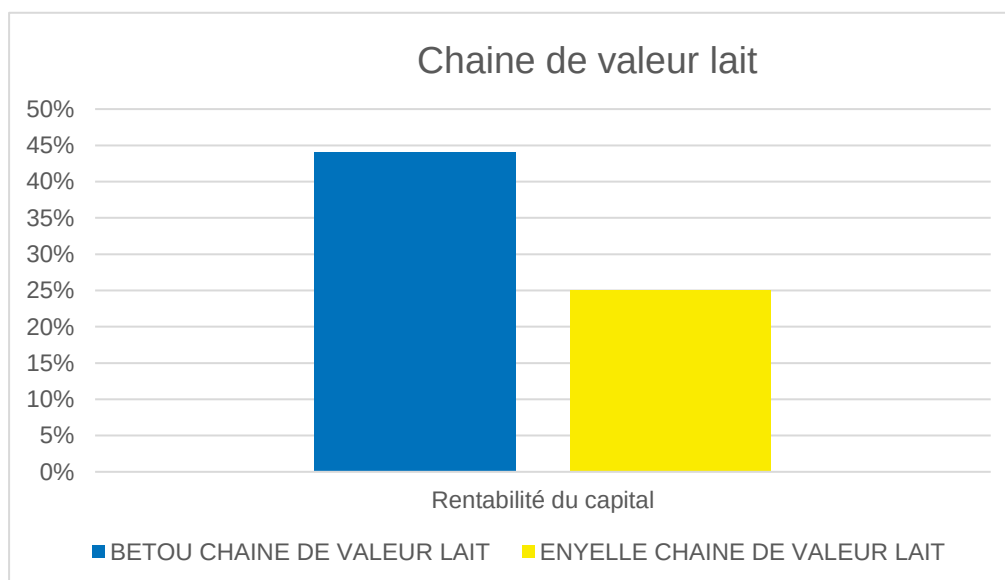
Transformatrices : On retrouve quelques transformatrices rurales chez les réfugiées surtout d'origine centrafricaine, qui exercent à une échelle artisanale à des échelles variables et de façon épisodique. Ces transformateurs urbains utilisent peu ou pas de lait frais de vache mais beaucoup de lait reconstitué et surtout du lait en poudre.

La demande, elle proviendra des commerçants sur place, des écoles et personnes qui fréquentent les marchés. L'analyse a mis en exergue comme source d'écoulement premier du produit, les établissements scolaires. La concurrence dans ce secteur est faible, compte tenu que la chaîne est loin d'être exploitée, surtout que les conditions de conservation constituent l'autre difficulté en l'absence d'électricité dans ces zones. Il faudra sûrement dans les investissements, mettre en priorité l'achat de congélateurs solaires.

Dans la proposition, le point fort à développer au niveau de ce maillon c'est l'appui technique institutionnel et financier qu'il faut apporter aux unités de transformation rurales (coopératives) qui ont une nature structurante et qui possèdent un potentiel pour travailler autour de groupements. Les possibilités d'intervention pour Lisungi pourraient porter sur la création de centre de collecte et de transformation de lait (lait caillé, yaourt) dans la zone de Betou à travers des coopératives organisées dans cette filière, en complément de leurs activités. Les activités suivantes sont à envisager:

- ✓ Montage du micro-projet communautaire (fiche micro-projet) ;
- ✓ Mise en place/constitution d'une organisation : AVPL (Association des Vendeuses des Produits Laitiers) ;
- ✓ Formation de femmes membres de l'association sur la conservation, sur les techniques de transformation des produits laitiers ;
- ✓ Formation sur les techniques hygiéniques à adopter pour éviter la contraction de certaines maladies d'origines hydriques à travers le lait de vache ;
- ✓ Construction et équipement d'une maison de lait (Likouala Timber et la mairie pourraient apporter un appui) ;
- ✓ Formation des membres de l'association sur la gestion administrative et financière d'une maison de lait
- ✓ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique et la cohésion sociale entre les acteurs ;

3.4.2. La rentabilité de la chaîne de valeur transformation de lait.



L'analyse du compte d'exploitation laisse apparaître une rentabilité du capital de l'ordre de 25% et de 44% à Enyelle et à Betou. Cette filière, malgré les coûts variables plus élevés à Enyelle peut constituer une réelle source de revenus supplémentaires pour les bénéficiaires. Comme mis en exergue plus haut, l'acquisition d'une chaîne de froid fonctionnant au solaire est le plus grand défi de cette filière. Avec les

délestages et le temps de fourniture d'électricité (de 18h à 22h), par intermittence ne permettent de fournir un produit de qualité optimale, malgré la bonne volonté des acteurs.

3.4.3. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

Forces	Faiblesses
- Le dynamisme des commençants fait qu'il est possible d'avoir tous les ingrédients pratiquement durant toute l'année. - Le demande en lait est très forte surtout au niveau des établissements scolaires	- Difficulté d'accès à l'électricité (seulement de 18H à 22h) - Coût du montage du projet (technicité et équipement) - Faible présence des acteurs de soutiens dans ce domaine - Faible niveau de maîtrise des normes de qualité et d'hygiène par les acteurs nécessitera une formation ; - Tissu d'activité peu diversifié, gamme de produits trop restreint - Pas de vétérinaire : le plus proche se trouve à Impfondo
Opportunités	Menaces
- La demande du lait est sans cesse croissance du fait de la pression démographiques ; - Certaines transformatrices ont la technicité et peuvent servir de mentors	- Rupture possible quand les routes sont coupées par la pluie - Les importations croissantes de la poudre du lait continueront par éroder la compétitivité de la filière locale,

3.5. Chaîne de valeur maraichage : production et vente oignons

L'oignon est un des légumes crus les plus commercialisés grâce à sa durée de conservation relativement longue. Si l'Afrique occupe une place inférieure sur le marché mondial d'exportation des oignons (statistiques FAO) en raison du manque de contrôle de flux transfrontaliers et de la non-maîtrise des méthodes de conservation, la cuisine traditionnelle africaine quant à elle utilise les oignons dans presque tous les plats (Okra, Edikang Ikong, Ndolè, etc.) pour leur valeur nutritive. Un africain consomme en moyenne 3,3 kilogrammes d'oignon par an. En conséquence, la consommation d'oignons est très élevée sur le continent africain, ce qui en fait un marché dynamique et florissant pour les affaires.

Lors de la mission sur le terrain de l'équipe de Lisungi au mois de juillet 2022, et suite aux discussions avec les bénéficiaires des TMAGR, notamment de Enyelle, la filière oignon a été identifiée comme pouvant grandement améliorer le revenu de ces bénéficiaires. Le développement de la chaîne de valeur oignons pourrait contribuer à réduire considérablement leurs importations, car permettra de rendre

disponible les oignons durant une bonne partie de l'année et de créer des emplois. L'analyse de ce compte d'exploitation prévisionnel met en évidence la diversité des activités qui rentrent dans le processus de conservation de l'oignon (triage, aération et autres), du coup des sources potentielles de création d'emplois. Aussi elle révèle la rentabilité de la conservation (si elle est maîtrisée) et sa grande contribution à l'économie des ménages.

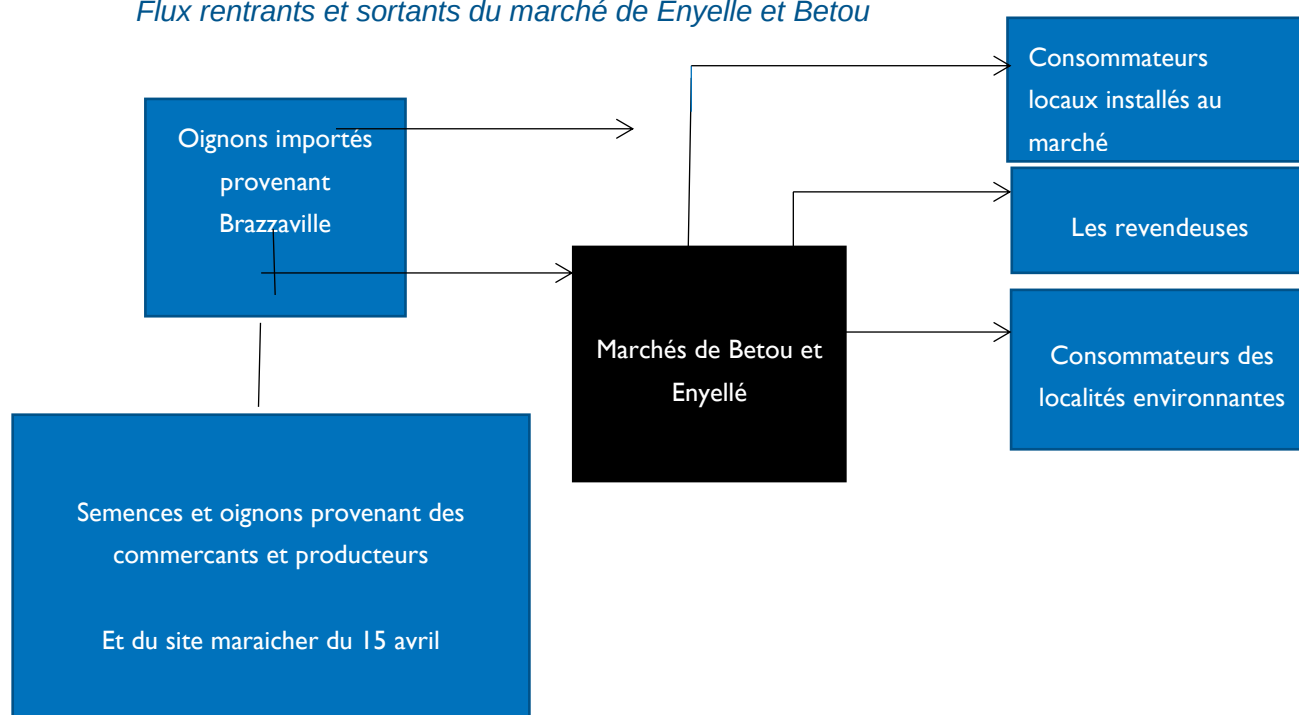
Le manque de moyen financier est la contrainte majeure à l'entrepreneuriat dans les deux communes (86% et 81% des enquêtés respectivement pour Betou et Enyelle selon les enquêtés). Du point de vue de la mobilisation des ressources humaines, ce sont quelques dizaines de producteurs regroupant environ 1200 personnes qui pourraient être intéressés cette activité.

3.5.1. L'offre

L'analyse de la filière maraîchère à destination de Brazzaville est conduite depuis 1988 à travers une collaboration AGRICONGO-CIRAD. Les logiques déterminant les stratégies individuelles des acteurs ont été mises en évidence, mais aussi les formes d'organisation entre acteurs dans l'exercice de leur activité. Les travaux ont montré que la consommation en légumes des Congolais est dominée par les légumes-feuilles, l'oignon et la tomate. Les importations en légumes sont limitées à l'oignon et à la pomme de terre, pour tous les types de marché ; aux légumes d'introduction récente (chou, carotte, tomate de couteau, etc.) pour les supermarchés.

L'offre des produits d'oignon peut être subdivisée en offre d'oignon fraîche, de l'oignon transformé traditionnel (pilée séchée et écrasée séchée en boule).

Flux entrants et sortants du marché de Enyelle et Betou



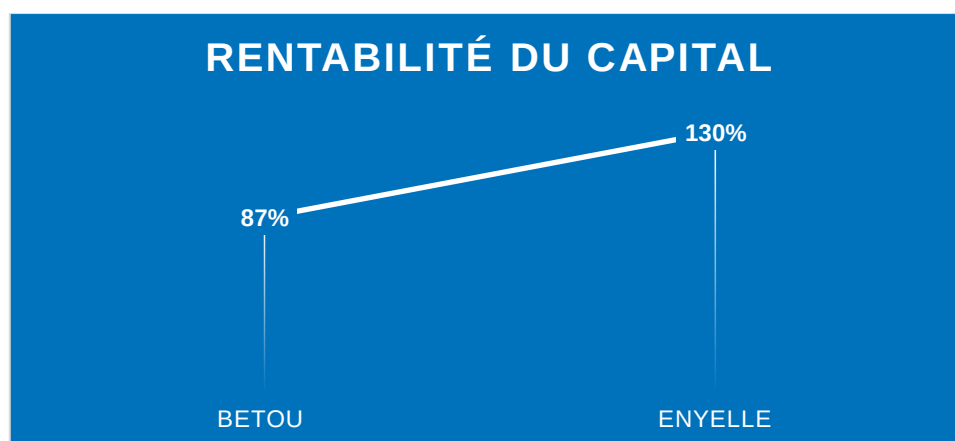
L'offre de oignon fraîche sur les marchés de Betou et Enyelle de consommation et de transformation est assurée par les producteurs maraichers du 15 avril et de Enyelle par les producteurs ((Momozaneda francois,botongo angelique, ineale Boniface, bafietebango) et les importations en provenance des pays limitrophes (RDC), et de l'Europe. Mais en l'absence de statistiques, il est difficile d'estimer l'offre réelle.

3.5.2. La demande

La demande de l'oignon est donc appelée à augmenter dans les prochaines années avec l'accroissement de la population, l'accroissement du taux d'urbanisation et de la classe moyenne (780 employés travaillent pour la Likouala Timber) avec son corollaire de changement des habitudes alimentaires. Les prix domestiques de l'oignon sont marqués par des effets de saisonnalité. Le prix moyen est de 475 F/Kg et peut atteindre 635 kg dans les deux districts, ce qui assure une marge bénéficiaire confortable aux producteurs.

3.5.3. Rentabilité de la chaîne de valeur

La rentabilité de l'oignon est caractérisée par des marches très élevées avec des taux de rentabilité qui oscillent entre 87% et 130%.



Pour la commune de Enyelle, le maraichage pourrait constituer un atout certain dans la mesure où la production et la commercialisation d'oignons pourrait s'avérer très rentable plus qu'à Betou.

3.5.4. Analyse des contraintes et opportunités

Contraintes

- Les réfugiés ne peuvent pas faire d'investissements conséquents sur les terres qui leur sont louées par la communauté d'accueil. Cela soulève la problématique de l'accès à la terre sécurisée ;
- Irrégularité dans la qualité des semences de base fournis aux producteurs semenciers actuellement ;
- Absence ou faiblesse d'existence de système d'organisation de la filière ;
- Faible pratique et insuffisance des infrastructures de conservation des produits.

Opportunités

- ✓ Existence d'une demande intérieure insatisfaite avec de très bonnes perspectives de croissance de même que le marché extérieur ;
- ✓ Disponibilité des variétés oignon adaptées à toute saison de production ;
- ✓ Existence d'acteurs producteurs (Mozanda François, botonga....) facilitant l'accès à un certain nombre de services : approvisionnement groupé en intrants ;
- ✓ Existence d'un circuit local de production de semence ;
- ✓ Chaîne de valeur à très haute rentabilité notamment au niveau de la production et de la conservation ;
- ✓ Existence d'un potentiel en terres exploitables.
- ✓ Présence d'une personne d'encadrement de proximité (rwandais réfugié qui a la technicité).

Le potentiel est visible à travers l'existence d'un nombre important de terres pouvant être transformées en périmètres maraichers dans presque toutes les communes de la région. Un partenaire technique pourrait accompagner les producteurs à travers, l'appui technique dans les aménagements, l'organisation, et la formation. Les créneaux d'intervention potentiels sont : l'aménagement de périmètre; la maîtrise des itinéraires techniques ; la conservation ; l'organisation et le renforcement de l'esprit entrepreneurial des producteurs.

4. Analyse du groupe cible : accès aux ressources, respect des droits des réfugiés et du travail dans les chaînes de valeur

Sur les 40 838 réfugiés résidant dans l'ensemble du Congo, 77 % (31 404) se trouvent dans la Likouala. En 2021, plus de 8 000 réfugiés supplémentaires sont arrivés dans la région, ayant fui les violences post-électorales en République centrafricaine. La Likouala accueille également 36 852 réfugiés, dont 52% de femmes et 48% d'hommes. La majorité des réfugiés/demandeurs d'asile viennent de la RCA (47%) et de la RDC (38%) et 47% des réfugiés en RC sont situés dans la partie nord du pays à Betou.

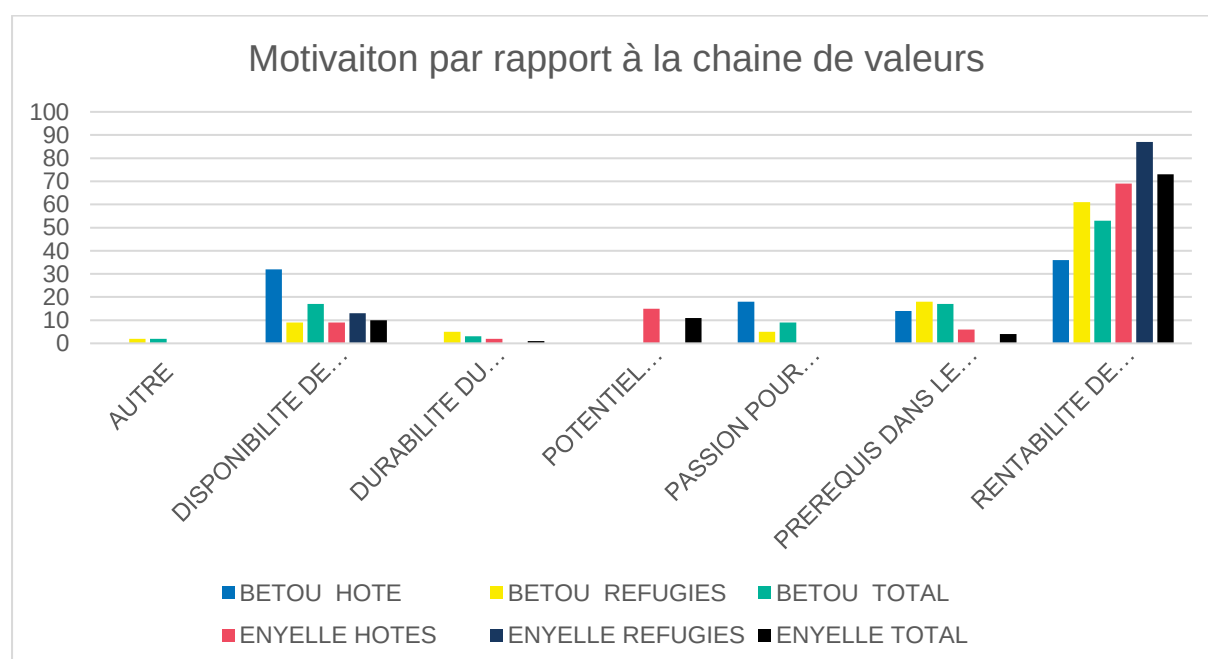
Localité	Femmes	Hommes	Total
Betou	8 581	8 009	16 590
Dongou	1 567	1 667	3 234
Enyelle	4 970	4 562	9 532
Epena	2	3	5
Impfondo	2 336	2 301	4 637
Liranga	761	712	1 473
Loukelela	619	762	1 381

Grand total	18836	18016	36852
--------------------	--------------	--------------	--------------

Ces statistiques sont proches de l'échantillon, avec une présence presque équitable d'hommes (51%) que de femmes (49%) dans l'échantillon. Plus de la moitié des enquêtés est de nationalité congolaise (52%), le reste quasiment constitué de réfugiés. Par ailleurs, bien que la situation soit meilleure du côté des réfugiés (17%), 28% des enquêtés n'ont reçu aucune éducation formelle.

4.1. Motivation pour les chaînes de valeurs identifiées

La rentabilité de l'activité est la première raison qui pousse les bénéficiaires à se lancer dans le montage et le développement de ces activités. En poussant l'analyse, on est en mesure de dire que le choix est surtout dicté par la rentabilité. La preuve, ils sont 73% et 69% à avancer que ce qui les motive, c'est que la rentabilité et que le pré requis dans ce métier (90%°), n'est pas une priorité pour engager la chaîne de valeur en question.



Cela laisse supposer que le potentiel de ces chaînes de valeur est plus que rentable pour ces futurs bénéficiaires, bien devant le fait d'avoir un prérequis pour cette activité (18% et 3%) ;

4.2. Les principaux défis et contraintes

L'agriculture (59%) et le commerce (22%) sont les principales activités des répondants. Il convient de remarquer que l'agriculture est plus pratiquée par la population hôte (71%) que les réfugiés (41%),

contrairement au commerce qui marque une forte présence de réfugiés (41%) comparativement aux populations hôtes (8%). La réalisation des nouvelles orientations d'insertion socio-économiques des réfugiés (production céréalière, production maraichère, commerce,) est butée à des contraintes de plusieurs ordres :

4.2.1. L'accès au foncier

Dans les zones de la Likouala où le potentiel foncier est existant, deux (2) modalités d'accès s'offrent aux déplacés internes :

- L'achat direct des terres cultivables qui paraît très onéreux pour des personnes qui ont pratiquement perdu leurs biens au départ ;
- La location des terres cultivables (pour 25.000 XAF), est courante dans le cadre de l'exploitation et les montants de location sont fonctions de la position stratégique de la parcelle dans la plaine ;

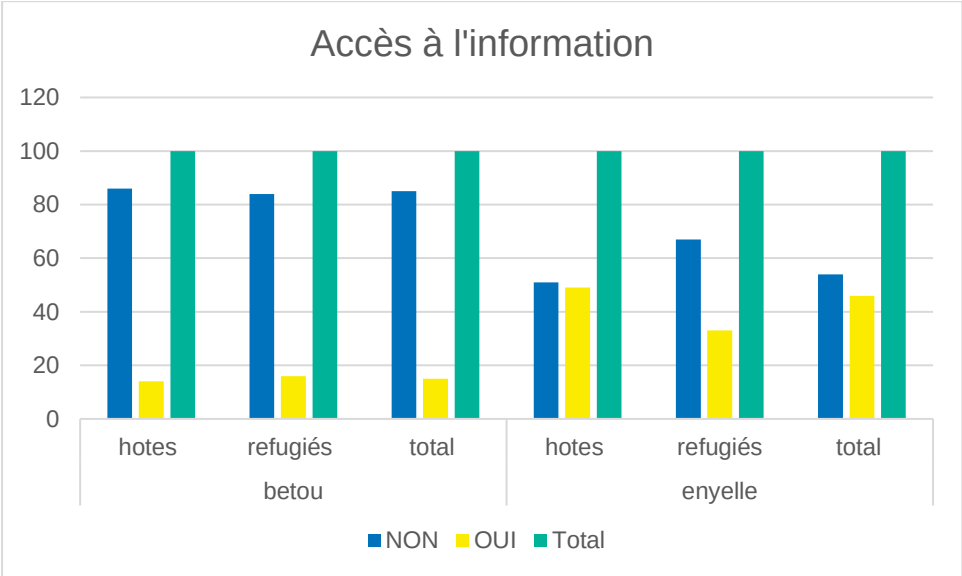
.

4.2.2. L'accès aux petits matériels agricoles, fonds de roulement et intrants agricoles

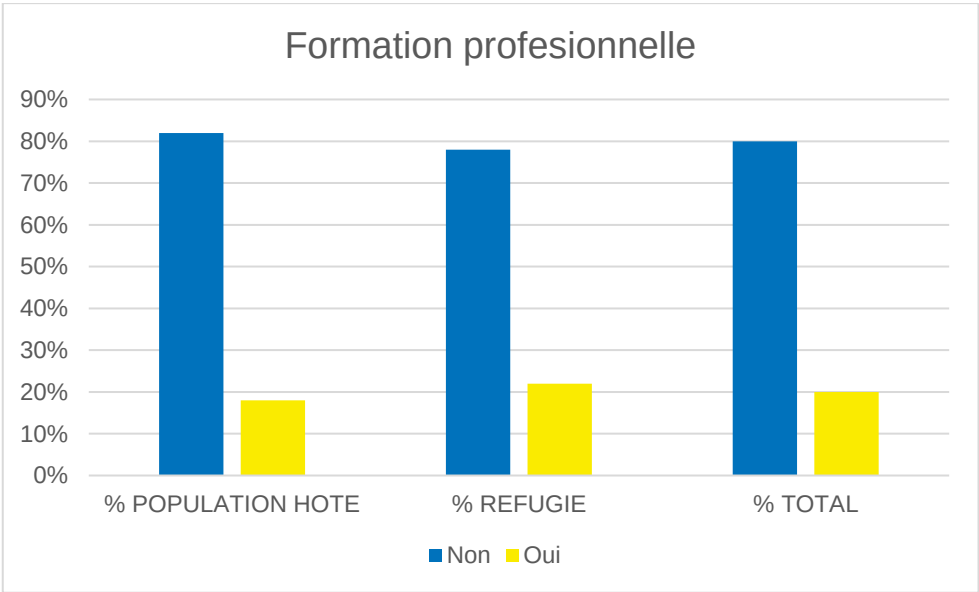
Il n'est pas possible d'envisager de bon rendement en matière de production agricole sans disposer de petit matériel agricole requis et l'utilisation des intrants appropriés. Ces aspects constituent des contraintes majeures d'autant plus que les réfugiés ont pratiquement perdu ou laissé tout le matériel agricole dans les milieux d'origine. Donc le financement du matériel agricole et des intrants est un défi à relever, et comblé en partie par le projet Lisungi. La mise en place des AGR facilitant l'accès aux sources de financement classiques afin de permettre aux déplacés d'initier et fructifier les activités de transformation.

4.2.3. L'accès aux services d'appui (information, financement, coaching/mentorat)

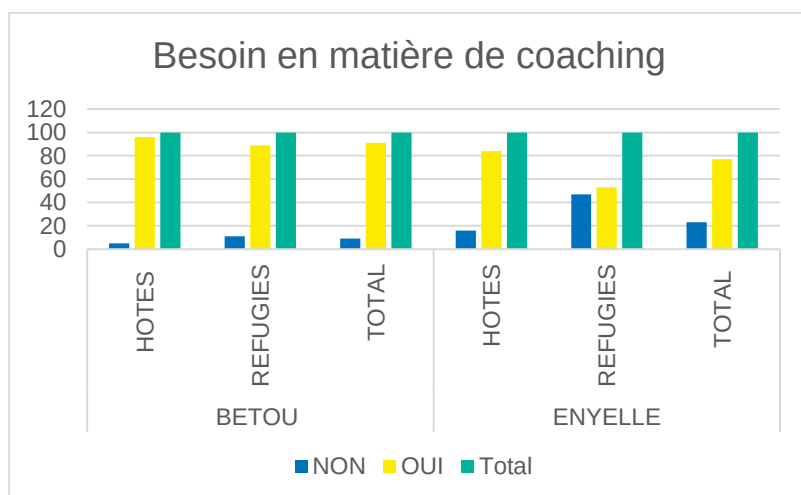
Dans les zones de peuplement des déplacés internes, le conseil agricole est assuré par les services techniques de l'État, le bureau agricole de Betou et de Enyelle), et les ONG (Enyelle). S'agissant des services émanant des ONG, l'exigence majeure est l'appartenance à une organisation agricole (la coopérative est la principale forme d'organisation préconisée). Que ce soit du côté des réfugiés ou des populations autochtones, les enquêtés ont plus accès à l'information dans la commune de Enyelle que celle de Betou (32% contre 16% entre réfugiés) et (14% contre 49% entre populations hôtes). Ces informations ont trait aux AGR 80%(Betou) et 100% à Enyelle. Ce qui traduit une forte attente de la part des populations et que la campagne de sensibilisation était bien menée par le programme Lisungi et ses partenaires.



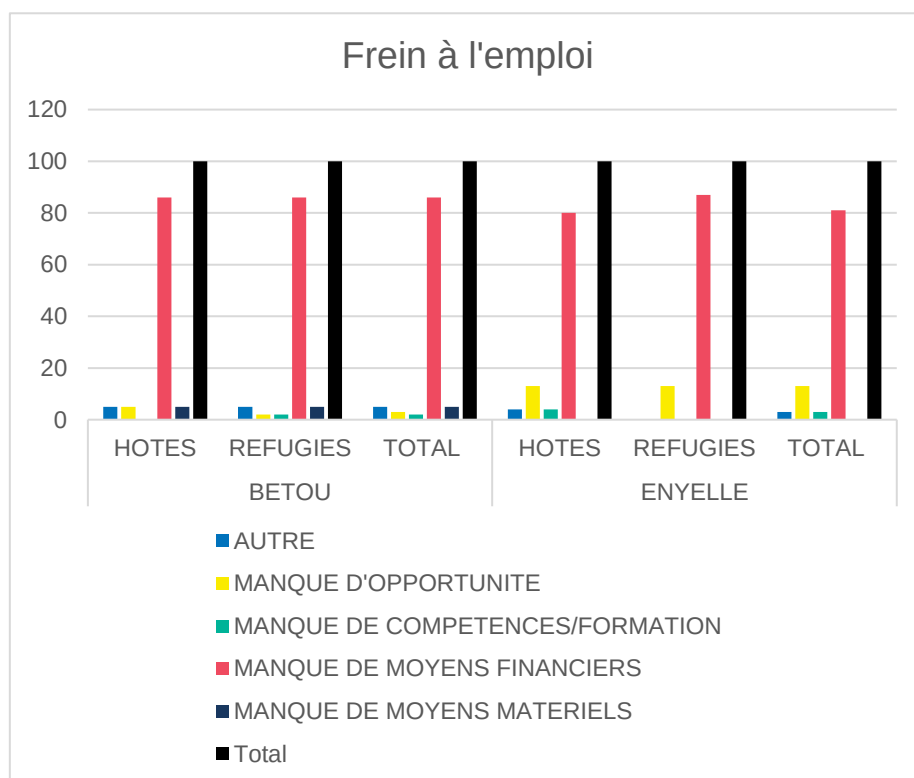
La quasi-totalité des enquêtés (92% à Betou et 99% à Enyelle) pensent avoir besoin de formation pour mieux exercer les chaînes de valeur visée. Le type de formation souhaité est pour la majorité lié au renforcement des capacités techniques et professionnelles (77% et 83% respectivement pour Betou et pour Enyelle).



Comme l'information, les services de coaching sont également plus accessibles à Enyelle qu'à Betou, tant pour les réfugiés que pour les populations hôtes.



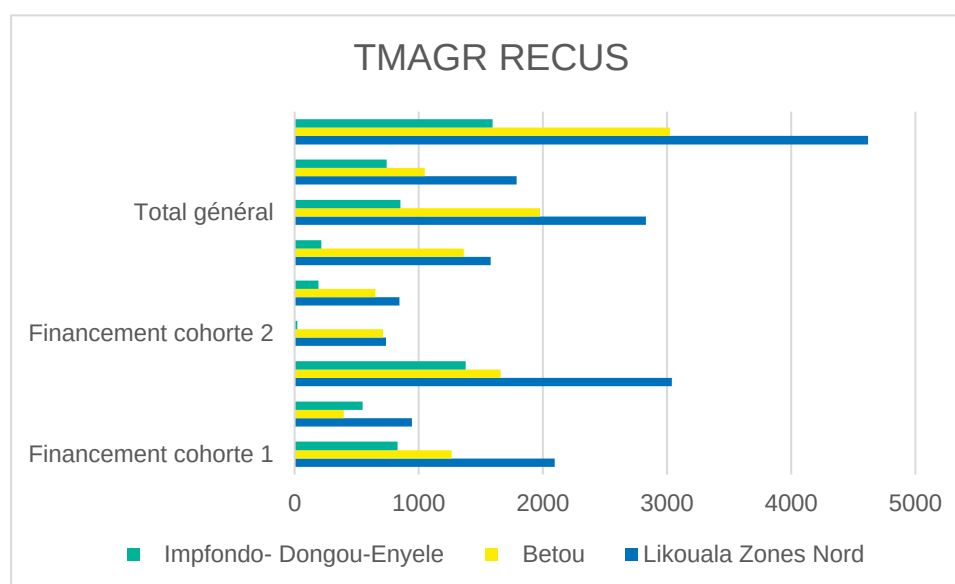
Accès à l'emploi



17% des réfugiés dans chaque commune ignorent la possibilité d'exercer un emploi formel dans leur milieu. Ce taux étant moins élevé du côté des autochtones. Toutefois, eux tous (100% dans chaque commune) reconnaissent la possibilité d'exercer une activité informelle génératrice de revenus. Par ailleurs, la population hôte subit elle plus de discrimination et de harcèlement du côté de Enyelle (29%) de la part des autorités. Il faudra pousser l'analyse lors de l'étude d'impact au mois décembre.

Accès aux AGR

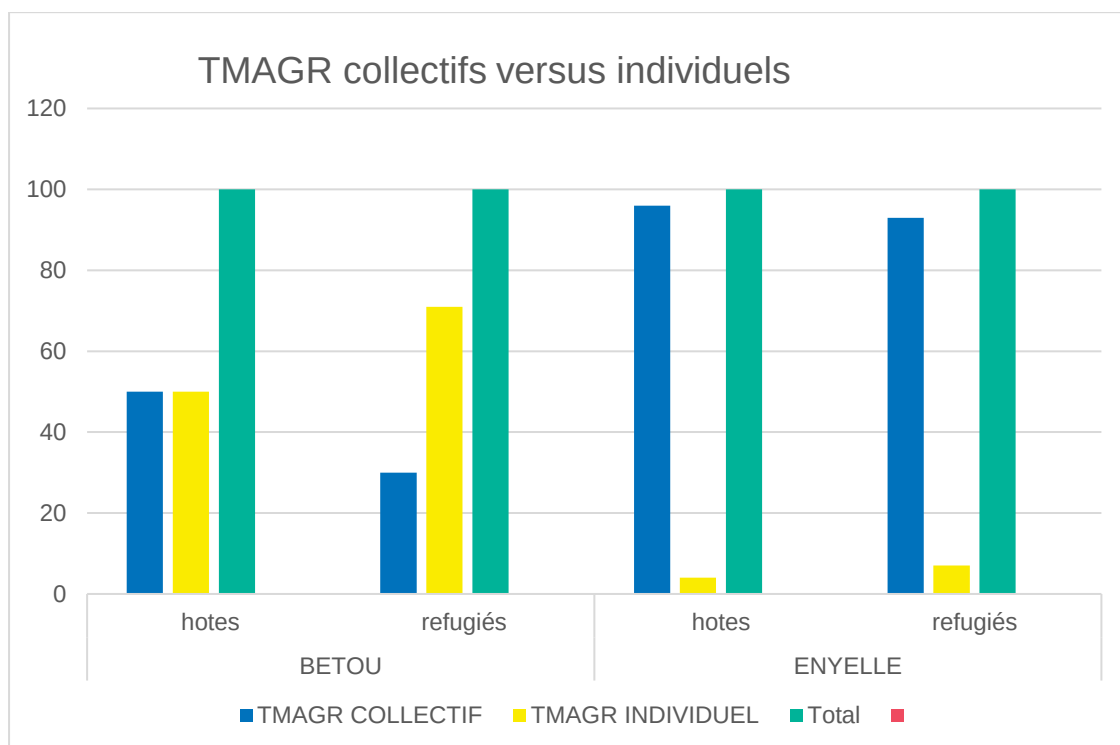
4618 ménages ont perçu des AGR, soit 87% par rapport aux prévisions⁷, (39% réfugiés et 61% populations hôtes) depuis le lancement de la première campagne dans la Likouala.



Il serait donc recommandé d'augmenter le nombre de réfugiés, en effectuant une enquête socio démographique et établir des plans d'affaires pour eux.

TMAGR collectifs ou individuels

⁷ Il était prévu 5280 ménages, soit 66% des 8000 total de TMAR du projet ;



4.3. Respect des droits des réfugiés et du travail dans les chaînes de valeur

Il existe plusieurs instruments internationaux qui régissent la protection des réfugiés. Nous mettons ici l'accent sur ceux ayant requis l'adhésion de plusieurs nations, dont le Congo et qui régissent protègent directement les réfugiés. Il s'agit de la *Convention de 1951 et le protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés* sont les principaux instruments du droit international des réfugiés. La convention constitue le fondement du droit international des réfugiés. Elle définit le terme « réfugié », protège les réfugiés contre le retour forcé vers un territoire où leur vie ou leur liberté serait menacée et fixe les devoirs des réfugiés et les responsabilités de l'État envers eux.

La définition du réfugié contenue dans la Convention de 1951 met l'accent sur les personnes qui sont des réfugiés en raison d'événements survenus avant le 1er janvier 1951. Avec l'apparition de nouvelles crises de réfugiés à travers le monde dans les années 1950 et au début des années 1960, il est devenu nécessaire d'élargir la portée temporelle et géographique de la Convention de 1951. Le Protocole de 1967 à la Convention a été adopté à cet effet.

Aussi, il existe la *Convention de l'OUA de 1969*. En complément de la définition du réfugié figurant dans la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, la Convention de l'OUA (Organisation de l'Unité africaine) régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique intègre une définition régionale du réfugié s'appliquant également à toute personne contrainte de quitter son pays « du fait d'une agression, d'une occupation extérieure, d'une domination étrangère ou d'événements troublant gravement l'ordre public dans une partie ou dans la totalité de son pays d'origine ou du pays dont elle a la nationalité ».

Enfin la Déclaration de Carthagène de 1984, comme la convention de l'OUA, ajoute une définition régionale qui vient compléter la définition du réfugié de la Convention de 1951 en incluant : les personnes qui ont fui leur pays « parce que leur vie, leur sécurité ou leur liberté étaient menacées par une violence généralisée, une agression étrangère, des conflits internes, une violation massive des droits de l'homme ou d'autres circonstances ayant perturbé gravement l'ordre public ».

L'on constate que les réfugiés de la région de la Likouala sont régis clairement par ces deux dernières dispositions.

Sur le plan national, il existe des instruments portant sur le statut des réfugiés.

- *Constitution congolaise 2015* (droit d'asile art 21, préambule) ;
- *Décret No. 1978-266 du 1978* portant création d'un Comité National d'Assistance aux Réfugiés (CNAR) et Arrêtés sur les deux commissions (Éligibilité et Recours) ;
- *Loi n° 41-2021 du 29 septembre 2021* fixant le droit d'asile et le statut de réfugié.

Le principal constat qui se dégage est la méconnaissance de l'ensemble de ces instruments par les acteurs au niveau local et en particulier par les réfugiés, toute chose qui les prive de la possibilité de faire valoir leurs droits et d'accéder aux services même en cas de violation. En plus des appuis (protection, Wash développement), sous les mardis matin, le HCR reçoit les doléances des réfugiés au bureau de Betou.

Enfin sur le plan social et local, aucune forme de préjugés, de discrimination due aux normes sociales n'a pas été signalée par les différents acteurs (autorités communales, réfugiés) lors de nos enquêtes.

De manière générale, l'accès aux services de soutien est très limité aux réfugiés. En effet, en dehors des appuis du projet d'assistance multisectorielle de l'UNHCR/CNAR/TSF/Lisungi/AAREC/PAM/UNFPA aux réfugiés, il n'existe quasiment pas d'intervenants ou d'autres formes d'accompagnement qui facilitent l'accès des réfugiés aux différents services de soutien qui puissent les permettre de mettre en place des activités économiques ou de trouver un emploi décent.

5. Opportunités d'intervention et modalités d'intervention

5.1. Opportunités d'intervention

A la lumière de l'analyse des chaînes de valeur et des marchés y afférents que les chaînes de valeur oignons, poulet de chair et pondeuses et transformation du lait regorgent d'opportunités de création d'emplois et de création de richesses (eu égard à leurs rentabilités) en faveur des déplacés et leurs communautés d'accueil. Les regroupements suggérés consistent en la mise en place d'une coopérative de vente de poulet (CoPoulet), une coopérative maraîchère d'oignons (Cooperama) et la AVPL (Association des Vendeuses des Produits Laitiers).

5.2. Montage de la coopérative de poulet

Objectifs spécifiques

- Produire les œufs frais et des poulets de chair ;
- Approvisionner les marchés des villes Enyelle, Impfondo, Thanry, Bétou ;
- Rendre disponible les protéines d'origine animale aux populations ;
- Fournir les œufs fécondés pour améliorer la race locale ;
- Fournir du fumier aux maraichers de la place ;

Résultats attendus

Le financement de ce projet permettra d'atteindre les résultats ci-après :

- Le poulailler est installé
- 500 poussins sont achetés pour les pondeuses
- 1000 poussins destinés aux poulets de chair
- Les pondeuses produisent les œufs
- Les œufs fécondés sont produits
- La production est améliorée de façon significative ;
- Les marchés sont ravitaillés en œufs et en poulets de chair ;
- Les pondeuses reformées sont vendues ;
- La vente du fumier est faite

Activités à réaliser

La consolidation de l'élevage des pondeuses va se réaliser sur les points suivants :

- La construction d'un poulailler de 8m x 11m soient 88m² et aux ouvertures adaptées à la dimension du bâtiment pour les poulets de chair
- La construction d'une poussière de 5m x 6m soient 30m² pouvant élever 600 à 750 poussins
- La construction d'un magasin de 8m x 10m soient 80 m²
- Assurer le transport des poussins
- Nettoyer et désinfecter les locaux
- Mettre en place les poussins
- Alimenter les sujets
- Abreuver les sujets
- Assurer le suivi sanitaire des sujets
- Assurer le ramassage des œufs
- Commercialiser les œufs
- Études techniques et financières
- Données techniques de base
- Type d'élevage : semi-moderne

Hypothèses de production

- Nombre de poussins mis en place : 500
- Taux de mortalité : 5%
- 6 poules pondeuses/m².
- 6 poules pondeuses par nid
- Consommation d'aliment :
- L'alimentation par phase de croissance pour une poule pondeuse :
- Délai de ponte : 4-5 mois
- Vide sanitaire : vingt- un jour pour les poussins et 18 mois pour les pondeuses

- Poids vif d'un œuf : 70g
- Poids des pondeuses reformés : 1,2 à 1,5 kg, selon la souche

Processus de production

- Nettoyage désinfection du poulailler
- Achat de litière
- Achat des poussins
- Achat du premier stock d'aliment
- Mise en place de cercle de démarrage
- Démarrage des poussins
- Alimentation
- Abreuvement
- Application d'un programme lumineux
- Prophylaxie sanitaire

Hypothèses de production

- Prix d'achat d'un poussin : 975 F CFA
- Prix de vente œuf : 150 f CFA
- Prix de vente d'une palette : 4000F CFA
- Prix de vente d'un sac de 100kg de fumier : 1500F CFA
- Prix de vente de pondeuse reformée : 3500f CFA

Poulets de chair

- Les Hypothèses de production
- Nombre de poussins mis en place : 1000
- Taux de mortalité : 5%
- 10 poulets /m2.
- Délai : 8 semaines
- Perte 5% = 950 FCFQ
- Prix de vente poulet : 3500 FCFA
- Prévision recette : 950 X 3500= 3.300.000 FCFA

Calendrier des activités

Activités / Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Acquisition du terrain												
Construction du bâtiment												
Achat aliment de bétail												
Achat poussin												
Achat des produits vétérinaires												
Conduite de l'élevage												
Vente des œufs												

Vente des poulets												
Suivi et évaluation												

5.2.1. Montage de la coopérative de vente de lait

Description de la mise en œuvre

En vue d'augmenter les revenus des femmes vendeuses de lait sous forme de yaourt et de mieux occuper les femmes, la mise en place d'une unité agropastorale transformation du lait à été envisagée. Pour mieux gérer cette unité, il va falloir démarrer le processus de formation sur les techniques de transformation de lait et la formation sur la gestion d'une unité de transformation de lait.

Activités à réaliser

- ✓ Mettre en place/constitution d'une organisation paysanne dénommée : AVPL (Association des Vendeuses des Produits Laitiers)
- ✓ Formation de femmes membres de l'association sur la conservation, sur les techniques de transformation des produits laitiers ;
- ✓ Formation sur les techniques hygiéniques à adopter pour éviter ;
- ✓ Construction et équipement d'une maison de lait (Likouala Timber pourrait aider) ;
- ✓ Formation des membres de l'association sur la gestion administrative et financière d'une maison de lait ;
- ✓ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique et la cohésion sociale

5.2.2. Montage de la coopérative maraichere de Enyelle

Créneaux porteurs

Les créneaux semblant être des opportunités d'affaires et d'emplois pour le groupe cible sont :

- Production oignon, avec extension à d'autres produits maraichers à haute valeur ajoutée telle que la pomme de terre, la laitue, piment, aubergine africaine ;
- Production de semence d'oignon ;
- Commercialisation oignon avec extension à d'autres produits maraichers moins périssables : pomme de terre, gombo, piment ;

NB: La conservation, suivie de la commercialisation, est aussi un créneau, mais elle accompagne la production, à travers un système organisé des producteurs, dans le schéma que nous envisageons dans le point suivant.

Axes d'intervention

Axe 1 : Renforcer les capacités de production et de conservation du groupe cible par la mobilisation des moyens de production.

- Investir dans la sécurisation (physique et juridique) et l'aménagement des périmètres maraichers, d'au moins 3 ha, en location ou à travers la mairie ;

- Identifier et sélectionner des sites, devant abriter les périmètres, et les bénéficiaires desdits périmètres. Prévoir un maximum de 40 bénéficiaires (soit environ 600 m² par personne) par périmètre, dont 40% de femmes, composés de réfugiés et des communautés d'accueil. Cela renforcerait davantage la cohabitation. L'acceptation de fournir de la parcelle au profit de l'activité sera être un facteur déterminant de cohésion sociale (même à titre locative).
- Organiser les bénéficiaires en coopérative avec conseil d'administration, avec la présence d'au moins 50% de femmes dans les organes de gestion. La propriété et la gestion du périmètre reviennent à la coopérative. Ainsi, les documents de la parcelle devront être élaborer au nom de la coopérative.
- Doter les bénéficiaires des périmètres et des producteurs hors périmètres au petits matériels et intrants pour le premier cycle de production (à inclure dans le plan d'affaire).
- Équiper chaque coopérative, gestionnaire de périmètre, de moyen de transport de ses intrants et produits (tricycle chinois) et de case de conservation d'oignon.

Axe 2 : Renforcer les capacités entrepreneuriales et techniques du groupe cible par la formation, la sensibilisation et le coaching.

- Identifier et former les groupes cibles sur la méthodologie autogestion des maraichages ;
- Former et outiller les partenaires d'exécution sur la méthodologie autogestion des maraichages en vue de leur faciliter le travail de suivi et coaching.
- Mettre en place un programme d'alphabétisation fonctionnel s'appuyant sur les acquis
- Former les producteurs sur les itinéraires technique de production de l'oignon de consommation et de la semence.
- Mettre en place un champ écoles paysan dans le périmètre maraicher pour les besoins de formation technique et d'expérimentation.

Axe 3 : Appui-conseil et renforcement de système organisationnel des producteurs maraichers.

- Appuyer l'intégration des coopératives, créés autour des périmètres, dans les réseaux de producteurs maraichers existant dans la commune.
- Appuyer la mise en place d'un système d'approvisionnement et de commercialisation groupé. La constitution d'un fonds de garantie est indispensable à ce niveau.
- Suivre et apporter un appui-conseil de proximité aux producteurs, notamment dans les périmètres, à travers le service local de l'agriculture.

Une démarche participative qui implique des acteurs pertinents de différentes catégories et à différent niveau, au-delà de ses défis, augmente l'efficacité et la durabilité d'un projet. Les opportunités et actions d'intervention proposée ci-dessus doivent faire l'objet d'un projet holistique de développement de chaînes de valeur au profit de réfugiés et de leur communauté d'accueil à Enyelle. Son objectif global serait de promouvoir l'accès du groupe cible aux opportunités d'affaires et d'emploi à travers le développement de chaîne de valeur.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1. Conclusions

Malgré les particularités des groupes cibles (réfugiés et personnes hôtes démunies), quelques défis majeurs leurs semblent communs. Il s'agit de :

- *Très faible accès aux services de soutien.* En effet, nous avons vu qu'en dehors des appuis du projet d'assistance multisectorielle de l'UNHCR/AARREC ; UNHCR/TSF, UNHCR/LISUNGI aux réfugiés, il n'existe quasiment pas d'intervenants ou d'autres formes d'accompagnement qui facilitent l'accès des réfugiés et populations accueils aux différents services de soutien qui puissent les permettre de mettre en place des activités économiques ou de trouver un emploi décent.
- *Absence ou très faible esprit d'entrepreneurial.* Les rares appuis apportés (assistance d'urgence et les actions d'assistance) jusque-là ont été fait selon une approche d'assistanat où les groupes cibles attendent tous des partenaires, même la construction d'un simple gîte, par endroit, pour les réunions et l'accueil des réfugiés.
- *L'absence totale d'organisation* autour des opportunités économiques en vue de tirer le maximum de profit.

L'analyse des chaînes de valeur porteuse qui ont un potentiel a permis d'identifier des opportunités et créneaux d'intervention qui, s'ils sont appuyés, ont un réel potentiel d'insertion et de renforcement des moyens de subsistance des groupes cibles. Ces interventions tiennent compte des expériences des groupes cibles, de leur aspiration mais aussi des dynamiques économiques locales. Elles s'inscrivent dans une perspective d'autonomisation et de renforcement des moyens de subsistance des groupes cibles à travers une approche holistique de développement des chaînes de valeur.

Ces interventions devront être mise en œuvre à travers un montage institutionnel favorable à l'autonomisation et la pérennité des organisations, activités et entreprises qui seront créés.

Un tel montage impliquera des acteurs pertinents de différentes catégories et à différent niveau de sorte à augmenter l'efficacité et la durabilité des interventions. Il s'agit des partenaires de mise en œuvre (AARREC), les services techniques et parapubliques sur les aspects techniques et entrepreneuriaux, les collectivités territoriales pour leur rôle de maître d'œuvre, et les acteurs du secteur privé (centres de formation, consultants).

6.2. Recommandations

Dans la perspective d'exploiter judicieusement ces opportunités, les interventions de Lisungi et ses partenaires doivent s'appuyer sur les grands axes stratégiques ci-après :

- (1) **Renforcer la capacité des systèmes d'appuis en soutien à l'émergence et le développement des micro-entreprises rurales des différents maillons des chaînes de valeurs retenues**

Le système d'appui-conseil au développement des entreprises émanant des chaînes de valeur oignons, poulets et poules pondeuses, transformation de lait est assuré un ensemble de services dont :

- ✓ Services techniques étatiques locaux en charge de l'accompagnement des chaînes de valeur agricole à savoir le service agricole de Enyelle et de Betou avec l'appui de Impfondo, en tant que chef-lieu ;
- ✓ Les prestataires de services non étatiques (AARREC, UNHCR) engagés dans l'accompagnement au développement des chaînes de valeur.

Pour assurer la qualité de ces services afin d'offrir un terreau favorable à l'émergence et le développement de l'entrepreneuriat dans les trois (3) chaînes de valeur, il est nécessaire, au vu des profils et des capacités des agents d'appui-conseil, de renforcer leur capacité. Ainsi, ce renforcement de capacité pourrait porter sur :

- ✓ Formations en (i) technique et stratégie pour la promotion de l'esprit d'entreprise et d'accompagnement des entreprises en milieu rural ; (ii) analyse et développement de marchés et chaînes de valeurs ; (iii) gestion et marketing ;
- ✓ Organisation de visite d'études des expériences réussies et documentées : projets sur les chaînes de valeurs du PDAC ;
- ✓ Assurer un soutien professionnel (coaching) sur un temps limité pour consolider les compétences des coopératives.

(2) Renforcer la gouvernance au sein des organisations/micro entreprises des chaînes de valeur retenue

Le développement d'une organisation est intimement lié à la qualité de sa gouvernance. Cette gouvernance inclut la transparence dans la gestion des affaires, la redevabilité et une information large et continue des membres de l'organisation. Une intervention pour l'émergence d'organisations inscrites dans une logique entrepreneuriale au sein d'une filière doit soutenir l'amélioration de la gouvernance et conditionner certains appuis à la qualité de cette gouvernance.

De l'analyse de la gestion et la gouvernance, il ressort l'importance de mener les actions suivantes :

- ✓ Encourager l'intégration des couches vulnérables (en ligne de mire les réfugiés) dans les coopératives et les encourager à occuper des postes de responsabilités ;
- ✓ Faire assurer le suivi des coopératives par une structure partenaire comme AARREC ;
- ✓ Former et coacher les comités de surveillance pour assoir un bon système de contrôle interne.

(3) Dimensionner les appuis en capital (subvention) sur la base d'un plan d'affaire bancable

Le développement d'entreprises dans les chaînes valeur retenues, nécessite des soutiens en capital à travers des subventions au regard de leur faible capacité financière. L'appui en capital doit être intelligent et basé sur un plan d'affaire réaliste et bancable retenu dans le cadre de la coopérative (le montant pourra être divisé par le nombre de ménages éligibles aux TMAGR).

Il est recommandé:

- ✓ Un appui d'un partenaire doit apporter aux coopératives soient clairement positionnés en soutien au plan d'affaire de l'organisation ;

- ✓ Des investissements (réalisation d'infrastructures et acquisition d'équipements) avec la contribution des bénéficiaires pour une meilleure appropriation et en partenariat avec la Likouala Timber (RSE) ;
- ✓ Un dimensionnement des investissements doit permettre aux micro-entreprises de mener des activités rentables et assurer le renouvellement des dits investissement.

(4) Inscrire les appuis en gestion et marketing dans la logique de soutien au Plan d'affaire de l'entreprise

Les appuis techniques aux organisations et entreprises pour leur émergence économique révèlent beaucoup de facettes. Au-delà de l'appui à la maîtrise technique et la gestion de la qualité, les appuis dans le domaine de la gestion entrepreneuriale et marketing sont indispensables pour le développement de ces organisations. Ainsi, il est recommandé :

- ✓ Un appui à la promotion de stratégie d'achats groupés ;
- ✓ La mise en relation les coopératives avec le service information du marché agricole pour avoir des informations sur les prix afin d'assurer un meilleur écoulement de leurs productions à partir d'établissement d'ententes commerciales ;
- ✓ L'optimisation de l'accompagnement des coopératives/entreprises à travers la définition en amont d'un calendrier réaliste prenant en compte une phase d'appui intense, une phase de consolidation et une phase d'autonomisation ;

(5) Promouvoir l'émergence de chaînes de valeur de qualité conforme aux normes et créatrice de richesse et d'emploi

Compte tenu de la faiblesse des réseaux d'affaires au sein des maillons des chaînes de valeur et dans la perspective d'offrir aux organisations/entreprises des opportunités d'intégration, il est recommandé de :

- ✓ Structurer l'offre des organisations dans une logique de "consortium de commercialisation" afin d'avoir un volume critique de produits de qualité standard proposable de façon régulière dans des délais précis ;
- ✓ Soutenir des partenariats d'affaire formels (contractualisation) pouvant s'inscrire dans la durée ;
- ✓ Améliorer l'accès aux services d'appuis (publics et privés) pour les acteurs des chaînes de valeurs dans lesquelles les organisations de productrices s'inscrivent

(6) Assurer la durabilité des chaînes de valeur retenue

L'avenir de la durabilité des trois chaînes de valeur (oignons, poulets et transformation de lait) dans un contexte de changement climatique repose sur un changement radical dans les systèmes de production.

Ainsi, il s'avère nécessaire que les appuis conseils aux acteurs des maillons de la production doivent intégrer des actions contribuant à assurer une meilleure productivité et dans la durée.

Pour ce faire, les propositions de l'étude portent sur la formation et appui des organisations dans :

- ✓ La promotion de systèmes de production qui mettent en avant l'utilisation exclusive des engrais et pesticides naturelles (agriculture biologique) ;
- ✓ La rationalisation de l'utilisation des déchets animaux (bouse de vache) comme source d'énergie en lieu et place du bois.

ANALYSE DES SYSTEMES DE MARCHE ET CHAINES DE VALEUR EN REPUBLIQUE DU CONGO

2022



UNHCR in the Republic of Congo

cobbr@unhcr.org

18, Avenue Cardinal Emile Biayenda

Quartier Cathédrale Sacré Coeur-Centre ville

PO Box 1093, Brazzaville, Republic of Congo

www.unhcr.org